



LE SOLEIL publie, aujourd'hui, un cahier spécial de 10 pages (cahier C), où les lecteurs trouveront une foule de suggestions de cadeaux à offrir aux parents ou amis durant la période des Fêtes.

LE MONDE

Salvador : les rebelles proposent un cessez-le-feu

Le Front Farabundo Martí de Libération nationale (FMLN) a proposé hier soir l'instauration d'un cessez-le-feu immédiat au Salvador. **D-6**

LE CANADA

Benoît Bouchard votera pour le projet de loi sur l'avortement

Tout en refoulant ses convictions intimes, le ministre Benoît Bouchard indique qu'il incitera ses collègues pro-vie à voter en faveur du projet de loi C-43. **D-11**

LE QUÉBEC

Transfert de 50 000 kilos de BPC à Senneterre

Le Québec s'apprête à expédier des BPC en Abitibi dans un endroit plus sécuritaire que les établissements hospitaliers ou scolaires. **A-6**

LA RÉGION

Ultramar a du mazout pour affronter l'hiver et la grève

S'il faut en croire Ultramar, la population de Québec n'a pas à craindre une pénurie de mazout cet hiver, malgré la grève des employés de la Garde côtière. **A-3**

QUÉBEC

Des pavés soulevés créent des pépins dans Limoilou

Commencée dans l'enthousiasme, la réfection de la 3^e Avenue à Limoilou suscite quelque inquiétude depuis que les pavés ont commencé à lever. **A-3**

LE SPORT

Victoire de 4-2 des Nordiques à Hartford

Le gardien Mario Brunetta a fait un retour spectaculaire chez les Nordiques en obtenant la première étoile dans le gain contre les Whalers. **S-2 et S-3**

L'INDEX

Québec et l'Est québécois	A-3 à A-5, D-12 à D-16
Le Québec	A-6 à A-13, E-10
Le Canada	D-10 et D-11
Le Monde	D-6 à D-9
Annonces classées	E-1 à E-5
Arts	D-1 à D-4
Bandes dessinées	S-15
Bridge	E-4
Décès	E-8 et E-9
Économie	Cahier B
Éditorial	A-14
Feuilleton	E-3
Horoscope	E-4
Les idées du jour	A-15
Mots croisés	E-2
Mot mystère	E-2
Où aller à Québec	D-4
Pierre Champagne	A-9
Yves Bernier	A-5

LA MÉTÉO

Ensoleillé avec passages nuageux. Maximum : près de -10. Demain : ensoleillé avec passages nuageux. Ennuagement en fin de journée. **S-16**

Le nouveau président libanais victime d'un attentat à la bombe

BEYROUTH (AFP, AP, Reuter, NYTNS) — Le président libanais René Moawad, 64 ans, a été tué hier, 17 jours après son élection, dans un attentat au cœur de Beyrouth-Ouest, le secteur à majorité musulmane sous contrôle syrien.

L'attentat n'a pas été revendiqué, mais dans les milieux musulmans on pointe du doigt les sympathisants du général Michel Aoun ou l'armée israélienne. Les réactions de sympathies, unanimes dans le camp arabe comme dans celui de l'Occident, ont été particulière-

ment intenses à Washington, qui serait le plus grand perdant devant l'imminence d'une nouvelle guerre ouverte au Liban.

L'explosion d'une charge de plus de 200 kg d'une matière très puissante au passage de son convoi a fait 15 autres tués et 34 blessés.

La Mercedes 500 blindée du

président a été pulvérisée et au moins cinq véhicules de son escorte complètement détruits.

L'annonce officielle de la mort du 9^e président du Liban, élu le 5 novembre, a été faite à la presse par le premier ministre désigné Salim Hoss, deux heures et vingt minutes après l'explosion qui a secoué toute la ville.

Le Liban célébrait hier, dans la discorde, le 46^e anniversaire de son indépendance, la légitimité du président Moawad

étant contestée par le général Aoun, chef du gouvernement de militaires chrétiens.

Celui-ci n'avait rendu public en début de soirée aucune réaction officielle, mais a réuni d'urgence son gouvernement au palais présidentiel de Baabda, a indiqué son entourage.

Colère

« Dans un flot de chagrin, dans un flot de douleur, dans un flot de colère, je fais part au

Suite A-2, Attentat...



Le président René Moawad est le deuxième président libanais à périr assassiné peu de temps après son élection.

Sondage Gallup Le PC à son plus bas niveau depuis sa réélection

En chute libre depuis le dernier budget Wilson, le Parti conservateur de M. Brian Mulroney a encore perdu deux points depuis un mois, atteignant son plus bas niveau depuis sa réélection, il y a tout juste un an.

par MICHEL DAVID
LE SOLEIL

Le dernier sondage Gallup accorde 42 % des intentions de vote au Parti libéral du Canada, 26 % au PC, 25 % au NPD et 7 % aux autres partis. Avant répartition, le pourcentage d'indécis était de 30 %.

Ce sondage a été effectué auprès de 1034 personnes entre les 8 et 11 novembre. Avec un tel échantillon, la marge d'erreur est de 4 %. Un mois plus tôt, les chiffres étaient les suivants : PLC, 44 %, PC 28 %, NPD, 22 %, autres partis 6 %.

Si inquiétants ces résultats peuvent-ils sembler pour les conservateurs, il faut se rappeler qu'à peine un an avant les élections de novembre 1988, ils recueillaient seulement 25 % des intentions de vote, 15 points derrière les libéraux. Ce qui ne les a pas empêché d'être réélus avec 43 % des voix, soit 11 points de plus que les libéraux, et une confortable majorité de sièges aux Communes.

Depuis les élections, le NPD, qui se donna un nouveau chef au début de décembre, oscille continuellement entre 20 % et 27 % des intentions de vote.

Régions

C'est encore au Québec que les conservateurs obtiennent leurs appuis les plus substantiels. Les libéraux les devançant par un seul point (42-41). Le NPD est loin derrière avec seu-

Suite A-2, Gallup...



Les chalets de la plage Jacques-Cartier disparaissent au rythme de cinq par jour.

Plage Jacques-Cartier

La démolition a débuté mais elle est loin d'être terminée

M. Paul Dubé, un septuagénaire portant canne mais très alerte, avait apporté son appareil-photo. « Je l'ai photographié avant, je vais le photographier pendant la démolition et je vais prendre une dernière photo de l'emplacement, après. »

par BENOÎT ROUTHIER
LE SOLEIL

L'objet de ces multiples photos, c'est le chalet de M. Dubé. Ce dernier a bien regretté que les gens à qui il avait donné des biens restés dans la demeure ne soient pas allés les chercher. De bons bureaux, des fauteuils, une grosse et bonne cuisinière. Voir démolir cela ça ne se fait pas de gaieté de cœur.

Le chalet de M. Dubé était la sixième victime de l'entrepreneur en démolition, M. Robert Lachance, qui a obtenu le contrat de la ville de Sainte-Foy. En un peu plus d'une semaine, il aura démolé les 33 chalets situés sur la plage Jacques-Car-

tier, que la mairesse Andrée P. Boucher veut remettre aux citoyens et aménager en plage et parc publics pour 1992.

M. Lachance racontait hier après-midi qu'il a commencé la démolition à 15 h 30 lundi. C'est dire qu'il peut en éliminer cinq par jour. « Une grosse semaine et c'est fini », dit-il. Précisons toutefois qu'il s'agit seulement de la première phase.

La plage compte en effet quelque 80 résidences. Quarante et une ont déjà été achetées par la ville. De ces 41, elle compte en garder une pour y installer des services. Sept ne peuvent être démolies immédiatement, car on attend d'avoir mis un point final aux transactions.

En outre, comme l'expliquait hier, M. Serge Giasson, du contentieux de la ville, une trentaine de propriétaires ont demandé au bureau d'évaluation foncière une réévaluation de leurs résidences situées sur cette plage. Un premier jugement a d'ailleurs accordé une hausse substantielle de l'évaluation de l'une de ces résidences. La ville a interjeté appel de cette décision. Il peut donc s'écouler beaucoup de temps avant que le dernier de ces 30 cas ne soit réglé.

Lantagne-Trudel

Par ailleurs, le cas du couple Lantagne-Trudel risque d'être encore plus long. Ce couple possède, sur la plage à Cap-Rouge, une très belle résidence de trois étages qu'il a construite il y a à peine un an et demi. Le couple veut rester là. Ce n'est

Suite A-2, Démolition...

Québec s'est classée au deuxième rang au Canada pour la croissance économique

Au cours de la période de cinq ans allant du début de 1984 à la fin de 1988, l'agglomération de Québec s'est classée au deuxième rang parmi les 27 principales agglomérations urbaines du Canada, en termes de croissance économique.

par PIERRE MARTEL
LE SOLEIL

C'est ce qu'indique une étude réalisée par une firme de consultants de Toronto, Hemson Consulting. Les experts de l'entreprise analysent trois facteurs pour juger de la croissance économique des centres urbains. Ce sont la croissance de l'emploi, l'augmentation des revenus et les investissements per capita dans la construction industrielle et commerciale.

Dans la liste des principaux centres urbains, la région de Québec n'est devancée que par celle d'Ottawa. La région de Toronto vient au troisième

rang. Quant à la région de Montréal, elle arrive au 13^e rang.

Si on consulte les statistiques disponibles, on peut expliquer que la région de Québec arrive au second rang à travers tout le Canada en ce qui concerne la croissance économique.

Ainsi, uniquement pour la ville de Québec, l'entité la plus importante de l'agglomération urbaine, de 1987 à 1988, le nombre d'emplois maintenus et créés est passé de 1 276 à 2 383. Durant la même période, la valeur des permis de construction commerciale et industrielle a fait un bond de 76,5 à 154,4 millions \$.

Par ailleurs, si on consulte les données de la Communauté urbaine de Québec (CUQ), on note une augmentation majeure des investissements depuis cinq ans. En 1984, la valeur des permis de construction commerciale et industriels émis par les treize villes de la CUQ totalisait 58 millions \$. Par la suite, elle a grimpé à 160 millions \$ en 1985, 166 millions \$ en 1986, 145 millions \$ en 1987, et 269 millions \$ en 1988.

De plus, le bilan de l'année en cours sera vraisemblablement aussi intéressant que celui de l'an dernier. Entre autres, la valeur des permis de construction commerciale et industrielle émis par la ville de Québec franchira à nouveau le cap des 100 millions \$. Il en sera ainsi également à Saint-Augustin-de-Desmaures en raison principalement de la

construction de l'usine de verre plat de Glaverbec (investissement total de 140 millions \$).

L'étude de la firme Hemson Consulting contient un tableau relatif à l'indice Hemson du prix des maisons. Cet indice établit un rapport prix moyen des maisons/revenu familial. Ce tableau révèle notamment que la région de Québec demeure un des endroits les plus intéressants pour devenir propriétaire d'une maison.

Ainsi, dans la région urbaine de Québec, l'indice Hemson nous révèle qu'en août 1989, le prix moyen d'une maison représentait deux fois le revenu familial. A Montréal, le prix moyen représentait 2,5 fois le revenu familial alors qu'à Toronto, ce prix moyen représentait 4,8 fois le revenu familial.



L'URSS promet la liberté religieuse

MOSCOU — L'Union soviétique adoptera au cours des deux prochaines semaines une loi qui devrait résoudre le problème des libertés religieuses. Il n'y aura par ailleurs pas de répression contre les mouvements autonomistes baltes.

par PIERRE-PAUL NOREAU
LE SOLEIL

Ces deux assurances ont été fournies à Joe Clark par son vis-à-vis soviétique Edouard Chevarnadze au cours des deux heures de discussions qu'ils ont eues au cours des deux dernières journées.

En fait, quelques questions sensibles affectant la qualité des nouvelles relations entre le Canada et l'URSS ont été discutées au niveau des deux ministres des Affaires étrangères, la rencontre entre le premier ministre Brian Mulroney et le président Mikhail Gorbatchev n'ayant pas permis de faire le tour de tous les sujets d'intérêt commun pour les deux pays.

En rapportant à la presse, hier, le résultat de ces discussions avec M. Chevarnadze, le secrétaire d'État Joe Clark a donné l'impression d'avoir été rassuré par les réponses fournies du côté soviétique. Il demeure malgré tout prudent dans son évaluation.

Il n'était ainsi pas possible pour lui d'affirmer hier que les Soviétiques obtiendraient avec la nouvelle loi toute liberté d'action en matière religieuse. « Cette nouvelle loi permettra de clarifier la situation, et je crois, de garantir les droits des groupes religieux. Mais je ne peux juger la loi avant de l'avoir vue. »

M. Clark a expliqué avoir soulevé les cas de l'Église catholique ukrainienne et des pentecôtistes à travers l'URSS avec son homologue soviétique et avoir eu l'impression que son gouvernement désirait vraiment régler les problèmes des religions encore sous le coup de certaines restrictions ou interdictions.

Pour ce qui est des inquiétudes canadiennes relativement aux républiques baltes qui revendiquent une plus grande autonomie, le ministre soviétique des Affaires étrangères a donné des assurances qu'il n'y aurait pas de répression. « Chevarnadze a dit qu'il n'anticipait aucune répression, et encore plus explicitement, que le ministère des Affaires étrangères n'avait de plan pour une répression, non plus que la police et l'ar-

Suite A-2, URSS...

Autres textes en page D-11

Suites de la première page



Plusieurs badauds et militaires regardent avec stupeur la voiture dans laquelle prenait place le président libanais. Le véhicule n'est plus qu'un tas de ferraille.

Attentat...

peuple libanais du décès du président martyr René Moawad, martyr de l'unité du Liban et de son identité arabe, martyr des valeurs nationales et humanistes, martyr de l'amour, de l'espoir et de la promesse d'un avenir meilleur », a dit M. Hoss devant la presse, la voix cassée par l'émotion.

M. Hoss avait été chargé, le 13 novembre, de former un gouvernement d'union nationale comme le prévoit l'accord de Taef, qui dessine une solution globale de la crise libanaise. René Moawad s'était engagé, des son discours d'investiture, à appliquer cet accord, dont le général Aoun réclame l'annulation.

Quelques minutes après l'attentat, un responsable de la gendarmerie libanaise avait affirmé que René Moawad était « sain et sauf ». Cependant, le mutisme officiel et l'impossibilité d'entrer directement en contact avec le président avait fait naître des doutes sur son sort.

Les radios libanaises, aussi bien dans les régions sous contrôle syrien que dans le « pays chrétien » tenu par l'armée du général Aoun et la milice des Forces Libanaises, s'étaient mises l'une après l'autre à diffuser de la musique classique, en signe de deuil.

La charge avait été déposée dans une baraque de jeux électroniques, qui a été entièrement détruite. L'explosion, commandée à distance selon des experts, a creusé un cratère de plus de cinq mètres de diamètre dans la chaussée et fait éclater les vitres des immeubles à près d'un kilomètre à la ronde.

La lourde Mercedes du président a été projetée dans un terrain vague, à 50 mètres du lieu de l'explosion, et dans un premier temps les enquêteurs sur place ont cru qu'il s'agissait des débris d'une voiture piégée.

René Moawad, qui avait bénéficié d'une large reconnaissance internationale, venait de quitter le palais du Sérail — siège traditionnel du gouvernement à Beyrouth-Ouest — où il avait reçu une vingtaine d'ambassadeurs venus le saluer à l'occasion de la fête de l'Indépendance.

Le président Moawad était installé au palais du Sérail, au cœur d'un étroit dispositif de sécurité syrien. Il se déplaçait depuis son élection dans un convoi de plusieurs Range Rover remplies d'hommes armés, encadré de deux Peugeot 505 break des services de renseignements syriens, décorés de portraits du président syrien Hafez Al-Assad.

Les routes empruntées par son cortège étaient systématiquement interdites à la circulation, une demi-heure avant son passage.

Ce chrétien maronite, considéré comme un homme de dialogue et d'ouverture, estimait que la Syrie a un rôle déterminant à jouer dans le règlement de la crise libanaise. Pour lui, l'occupation israélienne d'une bande frontalière dans le sud du pays constitue l'obstacle majeur au retour de la paix au Liban.

Dimanche, l'ambassadeur américain au Liban, M. John McCarthy, qui a quitté le « pays chrétien » début septembre face à l'hostilité des partisans du général Aoun, était venu lui présenter ses lettres de créance à Ehden, sa résidence d'été au Liban nord.

Le général Aoun avait affirmé à plusieurs reprises ne pas le considérer comme un « adversaire », mais refusait de reconnaître son élection, acquise selon lui sous « l'occupation syrienne ».

Neuf jours après sa désignation, M. Hoss, dont le gouvernement a démissionné mais expédie toujours les affaires courantes, n'est toujours pas parvenu à former le cabinet d'union nationale, en raison des hésitations des dirigeants du camp chrétien à s'y joindre face à l'opposition du général Aoun.

URSS...

da n'a quant à lui pas changé d'opinion sur ce sujet, n'ayant jamais juridiquement reconnu l'intégration de l'Estonie, la Lettonie et la Lituanie à l'URSS.

Coopération

Le Canada espère par ailleurs jouer un rôle encore plus utile dans la recherche de solutions à certains conflits régionaux, en tentant d'ajuster son action à celle de l'Union soviétique. Et ce, malgré leur approche idéologique différente.

MM. Clark et Chevnamadze exploreront certaines avenues en ce sens à l'occasion de la visite de ce dernier au Canada à la mi-février, dans le cadre de la Conférence sur le libre survol des territoires.

Les deux hommes ont enfin reconnu que le maintien des traités de l'OTAN et du Pacte de Varsovie pouvaient être d'une grande valeur, en autant qu'on les utilise non plus pour leur dimension militaire mais bien dans le sens de la coopération.

M. Clark a enfin avisé son vis-à-vis que le Canada allait soumettre bientôt une liste de « refuzniks », soit des citoyens juifs désirant émigrer de l'URSS vers le Canada. Il a dit hier qu'il s'attendait, de la part des Soviétiques, à une attitude aussi positive dans ce cas que dans celui de la réunion des familles, où il n'y a pour ainsi dire plus aucun problème.

Gallup...

lement 13 % des intentions de vote.

Ailleurs au pays, le Parti libéral est nettement en tête dans les Maritimes, où il devance le PC par 17 points (54 %-37 %), de même qu'en Ontario, où le c'est le NPD qui est deuxième, 16 points derrière les libéraux (50 %-24 %) et un point devant les conservateurs (23 %).

Dans les Prairies, c'est le NPD qui est en tête avec 36 %, suivi du PLC (36 %) et du PC (19 %). L'avance néo-démocrate est encore plus forte en Colombie-Britannique, où il recueille 45 %, loin devant le PLC (25 %) et le PC (16 %). À noter le pourcentage significatif obtenu par les « autres partis », principalement le Reform Party, dans les Prairies (16 %) et en Colombie-Britannique.

Démolition...

pas l'évaluation de sa résidence qu'il conteste. Il entamera en décembre des procédures judiciaires pour faire casser l'acte de vente qui, en 1962, rendait la ville de Sainte-Foy propriétaire de terrains situés à Cap-Rouge et jusque-là propriété du ministère des Transports du gouvernement fédéral. Une fois que le couple aura fait casser l'acte de vente, il demandera au gouvernement fédéral de lui vendre le terrain.

Si les Lantagne-Trudel avaient gain de cause, tous les terrains que croit posséder Sainte-Foy à Cap-Rouge reviendraient au gouvernement fédéral. Les garderait-il ou voudrait-il les vendre et à qui? L'histoire risque donc d'être longue...

Meech : le Parlement de Terre-Neuve appuie la position de son premier ministre

SAINT-JEAN, T.-N. (PC) - L'Assemblée législative de Terre-Neuve a adopté hier une résolution endossant la position constitutionnelle du premier ministre Clyde Wells.

La résolution stipule que si l'accord du lac Meech n'est pas modifié, la province retirera son appui à l'entente.

La résolution a été adoptée par 25 voix contre 16.

M. Wells entend évoquer cette résolution, le week-end prochain à Toronto, alors qu'il discutera de

l'accord constitutionnel avec d'autres premiers ministres.

Barret accepte la société distincte

Par ailleurs l'ex-premier ministre de la Colombie-Britannique Dave Barrett, qui est candidat à la direction nationale du NPD, a affirmé hier qu'il n'est pas opposé au concept d'une société distincte

pour le Québec, tel qu'il est énoncé dans l'accord du lac Meech.

« Je ne suis pas opposé à la société distincte, a-t-il déclaré à l'issue d'une rencontre avec le leader néo-démocrate ontarien Bob Rae. Ce que j'ai dit, c'est que le statut spécial est une autre chose. Je veux une définition de cela. »

Au cours de la réunion, a révélé pour sa part M. Rae, « il (M. Barrett) m'a dit très clairement qu'il acceptait la notion que le Québec

constituait une société distincte. Il a souligné qu'il y croyait et je l'ai encouragé à clarifier les choses, s'il trouvait qu'on avait mal interprété ses paroles ».

M. Barrett a déclaré récemment que le Québec recevait trop d'attention sur la scène nationale et qu'il s'opposait à toute protection pour cette province comme société distincte.

Agé de 58 ans, M. Barrett a été premier ministre de la Colombie-Britannique de 1972 à 1975. Il est actuellement député d'une circonscription de l'île de Vancouver.

6/49
6-7-18-21-24-32
(complémentaire)
31

LA QUOTIDIENNE
tirage du 22-11-89
2-3-5
9-2-1-1

LE SOLEIL

390, rue St-Vallier Est
Québec (Québec) G1K 7J6

Service aux abonnés	647-3333
Annonces classées	647-3311
Carrières et Professions	647-3270
Publicité Détaillants	647-3435
Publicité Générale	647-3266
Rédaction	647-3394
Promotion	647-3342
Renseignements	647-3233

POUR BIEN CONSTRUIRE ET RÉNOVER...

Le cahier "HABITAT" du SAMEDI... un outil indispensable pour simplifier vos conceptions de rénovation.

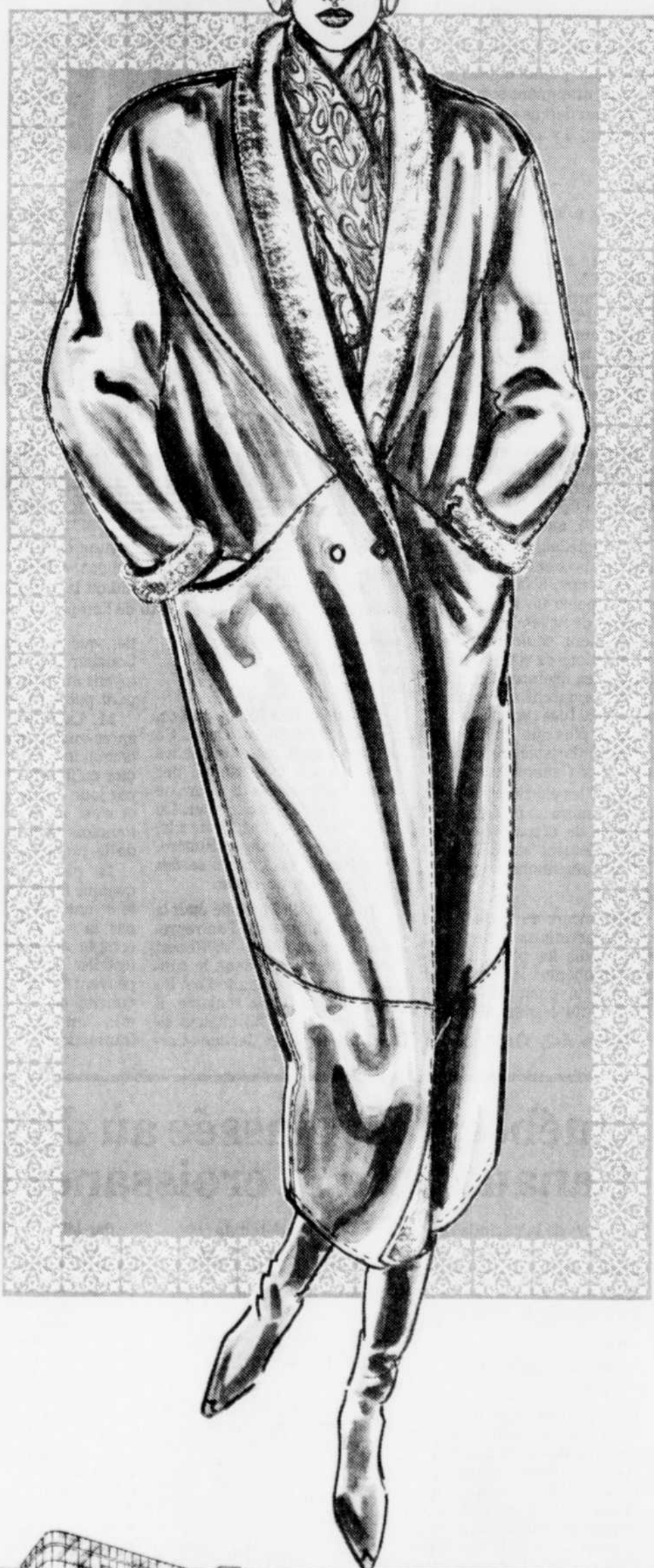
LE SOLEIL

ABONNEMENT: 647-3333
Pour les gens de l'extérieur, composez le
numéro sans frais: 1-800-463-2362

Heures d'affaires: Lundi au vendredi: 7h00 à 17h30
Samedi et Dimanche: 8h00 à 12h00



contemporaine



DES PEAUX D'UNE QUALITÉ

EXCEPTIONNELLE

NOTRE EXCLUSIVITÉ

LE

MANTEAU

EN AGNEAU

RETOURNÉ

1499.95

Souple et chaude peau lainée, inspiratrice des plus beaux manteaux dans les collections 89-90... D'Avant-garde pour la contemporaine dans des formes conçues pour son style de vie moderne... Col châle, épaules profondes, découpes triangulaires. Peaux fini cuir ou velours, coloris exceptionnels de cognac, bronze ou terre de sienne. Rég. 2100.00



la maison

simons

VIEUX QUÉBEC

GALERIES DE LA CAPITALE

MAINTENANT OUVERT LE NOUVEAU SIMONS PLACE STE-FOY

45 mois de prison pour une affaire de cocaïne

Une première condamnation a enfin été prononcée, hier, relativement à l'affaire de complot pour importer plus d'une tonne de cocaïne. Le juge Marc Dufour a en effet imposé une peine de 45 mois de pénitencier à François Fortier, âgé de 25 ans.

par RICHARD HÉNAULT
LE SOLEIL

Le père et la mère de Fortier, Roger et Françoise, de Saint-Feréol, ont assisté au prononcé de la sentence. La cause du pilote de bateau et celle de son épouse sont toujours pendantes. Il en va de même de Carlos Lombardo qui doit subir son procès au prochain terme des Assises.

En ce qui concerne le fils Fortier, il a plaqué coupable hier à l'accusation de complot et à celles de trafic de trois kilos de cocaïne et de possession de deux kilos pour fins de trafic. Ces deux dernières accusations avaient été portées à Montréal.

Le procureur de la Couronne, Me Pierre Lapointe, a rappelé que François Fortier avait fait la connaissance de Lombardo, un individu qui aurait alors été à la tête d'un important réseau de distribution de cocaïne. Ses transactions se seraient faites au kilo.

Le fils Fortier a été recruté pour faire des livraisons et il habitait l'appartement appartenant à Lombardo, à Montréal. En janvier 1988, Lombardo, qui étudiait au niveau de la maîtrise à l'université Laval, est déménagé à Montréal pour faire un stage à la compagnie Lavalin.

Écoute électronique

Entre janvier et avril de cette année, de l'écoute électronique a été faite par les policiers, a révélé Me Lapointe. C'est ainsi qu'on aurait appris que Lombardo et un certain Elkin Martinez, un individu de Toronto toujours au large, auraient projeté d'importer plus d'une tonne de cocaïne, via le fleuve Saint-Laurent.

Demande aurait alors été faite à François Fortier de convaincre son père de faire l'acquisition d'un bateau pour faire le transbordement au large de Rimouski. Le pilote a accepté et a fait un premier versement de 10 000 \$ sur l'achat d'un bateau, le reste devant être payé par les complices colombiens.

Cependant, ces derniers n'ont jamais payé le solde de 140 000 \$, de telle sorte que Roger Fortier s'est retrouvé avec une poursuite de la part des vendeurs du bateau. L'écoute électronique révèle ensuite l'insistance des Fortier pour que l'opération et le paiement du bateau se fassent.

Arrestation

Le 17 avril, François Fortier est arrêté, à Montréal, au moment où il livrait trois kilos de poudre blanche. Une perquisition à son appartement s'ensuit et deux autres kilos de cocaïne y ont été saisis.

Le procureur de la Couronne a tenu à mentionner que l'accusé a « excessivement collaboré » à l'enquête policière, identifiant entre autres tous les membres du réseau. D'après l'avocat, ses chances de réhabilitation sont excellentes.

Quant à l'avocat du prévenu, Me Robert Lahaye, il a été très bref, se contentant de souligner qu'au moment de son arrestation, Fortier venait de compléter sa première année universitaire en histoire. Le jeune homme aurait d'ailleurs l'intention d'y retourner.

Folies et responsabilités

« Vous avez entraîné vos parents dans vos folies et vous devez assumer de lourdes responsabilités », a dit le juge Dufour à Fortier. Si la drogue est un fléau en Colombie, a-t-il ajouté, elle l'est autant chez nous.

« Quand vous complotez pour en importer à la tonne, de poursuivre le juge, vous ne pouvez en imaginer les conséquences sociales puisque la consommation de la drogue génère une multitude d'autres crimes. Même si l'argent a été plus fort que les principes, je ne vous assomerais pas et je tiendrai compte des représentations des procureurs et des possibilités de réhabilitation. »

Les avocats ont fait une suggestion commune de cinq ans de pénitencier mais, compte tenu que Fortier est déjà détenu depuis le mois d'avril, sa peine a été ramenée à 45 mois.

Dans son cabinet politique

L'Allier s'entoure de contractuels

Contrairement à son prédécesseur, le nouveau maire de Québec s'est entouré de contractuels au lieu d'embaucher dans son cabinet politique des employés intégrés dans la fonction publique.

par MARCEL COLLARD
LE SOLEIL

Ainsi, hier, le comité exécutif de la ville de Québec a entériné des contrats d'une durée d'un an avec trois personnes que M. Jean-Paul L'Allier, le chef du Rassemblement populaire de Québec a choisies pour faire partie de son cabinet particulier.

Richard Lacasse, jusqu'ici recherchiste du Rassemblement populaire, devient le directeur de cabinet, avec une rémunération de 45 000 \$, un poste auquel est pourtant attaché un sa-

laire de plus de 60 000 \$. Comme secrétaire à l'agenda du maire, Mme Diane Saint-Pierre obtient 35 000 \$. Par ailleurs, Martine Tremblay, ex-directrice du cabinet de MM. René Lévesque et Pierre Marc Johnson, après avoir été directrice adjointe du cabinet (de 1981 à 1984), occupe à mi-temps la fonction de conseillère spéciale relativement aux priorités et aux relations avec les gouvernements, pour une rémunération de 35 000 \$.

Auparavant, le comité exécutif était appelé à accepter le choix des personnes formant le cabinet politique du maire et

qui se joignaient automatiquement au personnel non syndiqué, au même titre que les gens occupant certaines fonctions de la direction générale, du contentieux des communications ou de la protection publique.

Forgues accompagnera le maire

Par ailleurs, le comité exécutif a demandé au conseiller André Forgues, chef de l'opposition du Progrès civique, et ex-président de la Commission de transport de la Communauté urbaine de Québec d'accompagner le maire L'Allier à Ottawa, le 12 décembre, à un symposium organisé par le front commun des maires du corridor Québec-Windsor contre la disparition de Via Rail. Cette invitation à un membre de l'opposition est un fait inusité mais,

selon Richard Lacasse, c'est une façon d'exprimer l'importance que revêt le dossier pour la ville de Québec.

La délégation comprendra aussi le conseiller Paul McKay et Claude Achim, du service de la circulation.

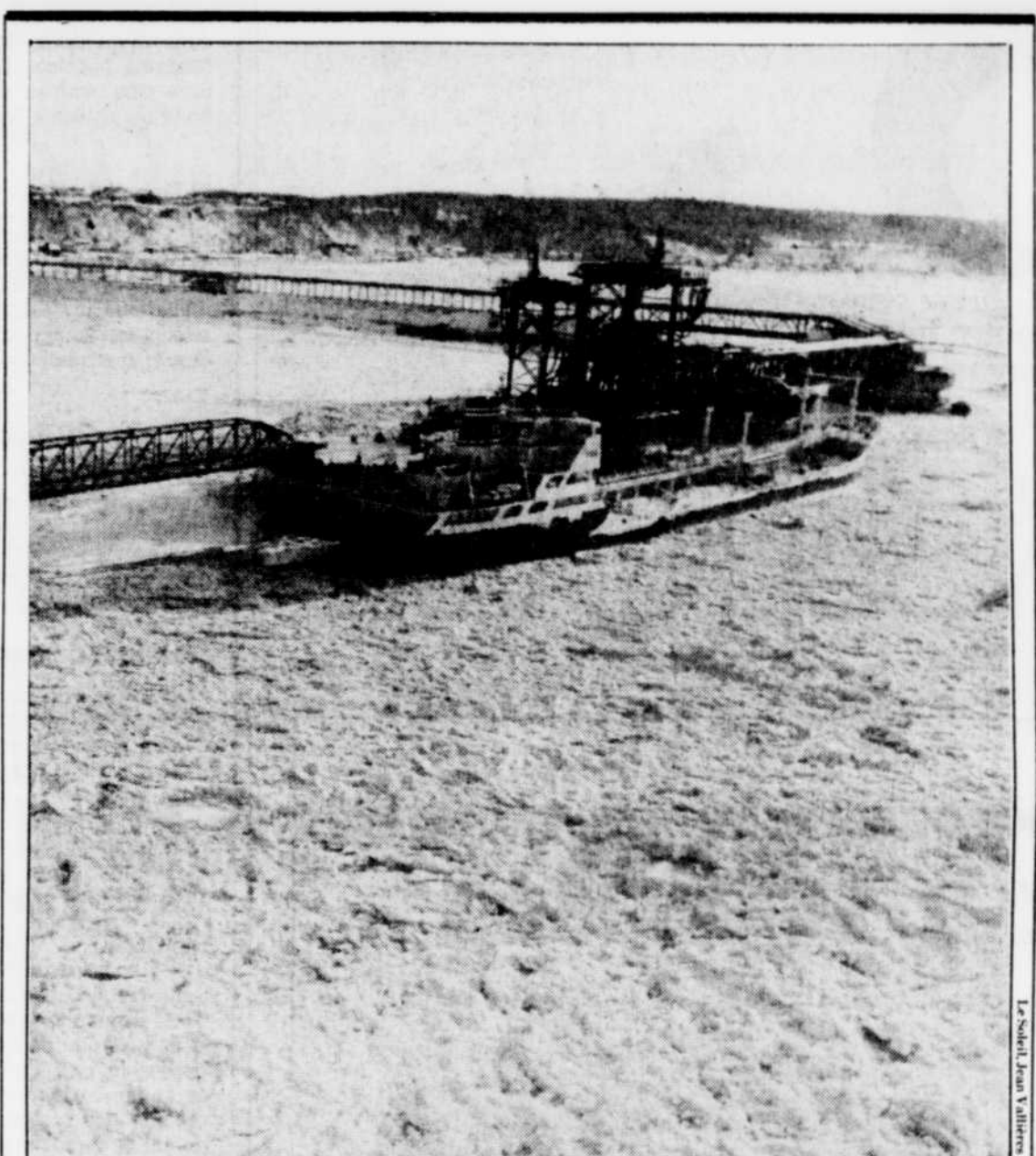
Les permis de la RAQ

Par ailleurs, le comité exécutif ne sera plus le seul à être avisé des demandes de permis adressées à la Régie des permis des alcools du Québec de façon à faire opposition, le cas échéant, si la requête était jugée non conforme au zonage ou contraire à l'ordre public.

Le comité a proposé que le conseiller du quartier concerné, fusse-t-il de l'opposition, reçoive le même avis.



André Forgues, l'ex-président de la CTCUQ, accompagnera Jean-Paul L'Allier à Ottawa, à un symposium sur le dossier de Via Rail.



Les quais de Lévis-Lauzon, en cas d'embâcle, ne pourraient être protégés par les brise-glaces à cause de la grève à la Garde côtière.

Ultramar a du mazout pour affronter l'hiver et la grève

La population de Québec n'a pas à craindre une pénurie de mazout cet hiver. Ultramar a pris les dispositions nécessaires pour approvisionner sa raffinerie de Saint-Romuald, advenant que la grève des quelque 250 employés de la Garde côtière canadienne à Québec perdure.

par DAMIEN GAGNON
LE SOLEIL

« On ne peut se permettre d'attendre, nous avons déjà évalué la situation et nous sommes en mesure d'y faire face », a déclaré, M. Louis Forget, de la direction des affaires publiques, au bureau de Ultramar, à Montréal.

Ce commentaire, M. Forget l'a émis à la suite de la déclaration du coordonnateur régional de la grève des employés de la garde côtière à Québec, M. Frédéric Fréchette. Ce dernier, dans un communiqué remis aux médias d'information, soutient que si la grève se poursuit encore quelques semaines, la raffinerie Ultramar, à Saint-Romuald, le principal fournisseur dans la région, pourrait connaître des difficultés d'approvisionnement.

Il accusait ainsi le gouvernement fédéral d'exposer la population de Québec et des environs à des pénuries possibles de mazout en ce début d'hiver, en refusant de reprendre les négociations avec

ses employés travaillant à bord des navires de la Garde côtière canadienne.

« D'ici quelque temps, d'ajouter M. Fréchette, il n'y aura ni bouées d'été, ni bouées d'hiver en place permettant aux pilotes du Saint-Laurent de guider en toute sécurité ces superpétroliers jusqu'aux installations portuaires de Lévis-Lauzon. Les brise-glaces, désertés par les membres d'équipage en grève ne pourraient intervenir en cas d'embâcles.

M. Forget dit comprendre que les employés en grève veulent par ce moyen attirer l'attention de la population sur leur conflit et faire pression sur la compagnie Ultramar pour qu'elle prenne position. « Mais, dit-il, il n'est pas dans nos habitudes d'intervenir dans un conflit de travail qui ne nous concerne pas. »

Il ne faut surtout pas alourdir la population, d'ajouter M. Forget. « Nos pétroliers sont capables de faire face à de fortes glaces et advenant que l'intervention de brise-glaces soit nécessaire, nous avons à

Saint-Romuald et dans nos autres postes un approvisionnement pour au moins 60 jours.

Normalement, poursuit M. Forget, ce n'est pas avant février que l'on a à faire face à de fortes glaces sur le fleuve. « Advenant, dit-il, que la situation se produise un mois plus tôt cette année, nous avons des approvisionnements pour deux mois. »

De plus, nous avons prévu des mesures spéciales si la grève devait perdurer. Il ne fait donc aucun doute que la raffinerie de Saint-Romuald sera en mesure de répondre aux demandes, de conclure M. Forget.

Dans son communiqué aux médias, le coordonnateur régional de la grève exhorte tous les intervenants, la raffinerie Ultramar, les compagnies maritimes, la population toute entière à demander des comptes aux députés fédéraux de la région afin qu'ils fassent pression sur le Conseil du Trésor pour la reprise des négociations.

« Un gouvernement qui accorde une subvention de 1 300 000 \$ à un bar de danseuses à Hull devrait être en mesure d'écouter les revendications de ses employés gagnant à peine 10 \$ de l'heure. »

Limoilou: les travaux de réfection du quadrilatère de la 3e Avenue ont été bâclés

Les travaux de réfection de la 3e Avenue, entre la 4e et la 12e Rue, ont enthousiasmé les commerçants du secteur. Le problème, c'est qu'à l'intersection du chemin de la Canadienne, cet enthousiasme propre à soulever les montagnes a aussi fait lever les pavés.

par ALAIN CASTONGUAY
LE SOLEIL

Vers 9 h lundi matin, des ouvriers s'affairaient à replacer quelques pavés (inter-blocs) qui avaient abandonné la quiétude de leur alignement pour se chevaucher l'un sur l'autre. Il neigeait ce matin-là et les chasse-neige accomplissaient leur boulot avec la délicatesse qui les caractérise.

Inauguré en grande pompe, le dimanche 8 octobre dernier, en présence du maire Pelletier, le Carrefour des marchands du Vieux-Limoilou compte un peu plus d'une centaine de places d'affaires. La température nocturne à ce moment-là flirtait régulièrement avec le point de congélation.

Les travaux de réfection avaient été complétés à peine 48 heures avant cette journée à laquelle ont participé plusieurs milliers de personnes, qui circulèrent dans les commerces spécialement ouverts pour l'occasion.

4 millions \$

Ces travaux d'envergure ont été effectués dans le cadre du programme Revi-Centre municipal mis en vigueur par l'administration Pelletier en juillet 1988. Plus de 4 millions \$ sont prévus dans ce programme et ce, d'ici 1992. La Corporation de développement économique de Limoilou (CODEL) avaient longuement réclamé ces investissements.

Le président de la CODEL, M. Robert Chamberland, n'est pas inquiet. « Je suis convaincu que la ville va

régler le problème, on a beaucoup investi pour revitaliser le secteur. » Lorsque interrogé sur la bonne marche des travaux accomplis cet été, il a prudemment indiqué « oui, c'est possible que les derniers préparatifs aient été accélérés pour le 8 octobre. Mais c'est bien normal, la circulation avait été perturbée durant tout l'été et tout le monde avait hâte que ce soit terminé. »

À la ville de Québec, les différentes personnes impliquées dans la supervision des travaux sont demeurées inaccessibles hier. La municipalité était le maître d'œuvre des travaux mais l'installation de ces pavés était faite par un sous-traitant.

Ce secteur du Vieux-Limoilou est à la frontière de deux districts municipaux, ceux des conseillers Alain Delwaide (no 6) et Francine Roberge (no 5), tous deux nouvellement élus sous la bannière du Rassemblement populaire.

M. Delwaide a fait part au SOLEIL d'un autre problème auquel l'administration municipale est confrontée : celui des autobus du parcours numéro 6 qui passent à l'intersection de la 4e Rue. Le sujet a d'ailleurs été abordé à la séance du nouveau conseil municipal, lundi soir dernier.

La forme arrondie des trottoirs récemment refaits, qui enlève un peu d'espace, semble compliquer la vie des conducteurs d'autobus qui ont à emprunter cette intersection fort achalandée.



Le Carrefour des marchands du Vieux-Limoilou inauguré en grande pompe au mois d'octobre s'est vite détérioré avec les premières neiges.

Enquête sur un incendie suspect dans Limoilou

Les locataires avaient augmenté leur assurance de 1500 \$

Deux jours avant qu'un incendie ravage leur appartement de la 2e Rue, à Québec, Suzy Lessard et Michael Lamontagne ont fait hausser la limite de leur police d'assurance de 15 000 \$ à 16 500 \$.

par RICHARD HÉNAULT
LE SOLEIL

L'enquête préliminaire du jeune couple a débuté, hier, devant le juge Yvon Sirois et devrait norma-

lement se terminer aujourd'hui. Le procureur de la Couronne, Me Jean-Pierre Dumais, a fait entendre sept témoins, dont deux experts en sinistres.

Le premier a établi à 66 859 \$ les dommages subis à l'immeuble

de neuf logements lors de l'incendie du 20 juillet. Le second a précisé qu'aucune indemnité n'a encore été versée au couple vivant de l'aide sociale, l'enquête n'étant pas complétée.

L'enquêteur André Savard, du

service des incendies de la ville de Québec, a expliqué que le foyer du sinistre se trouvait sur le plancher de la salle de bains. Aucun accélération n'a pu être décelée mais, dans un coin de la pièce, des vestiges de sac de plastique et de vêtements ont été trouvés.

Refait à neuf

L'avocat des prévenus, Me Réjean Lavoie, a posé plusieurs questions à l'enquêteur au sujet des fils électriques de cet appartement du rez-de-chaussée ainsi que sur le fonctionnement d'une lampe fluorescente. Le propriétaire de la bâtisse a par la suite précisé que le logement a été refait à neuf, il y a environ trois ans. C'est à ce moment qu'un local ayant abrité une épicerie a été transformé en appartement.

Enfin, les deux lieutenants de

pompiers qui se sont rendus combattre l'incendie ont déclaré que les portes avant et arrière de l'appartement étaient verrouillées et qu'ils n'avaient remarqué aucune trace d'effraction. Cette fois, Me Lavoie a voulu savoir si l'eau projetée par le boyau d'un ponce et demi utilisé par les pompiers aurait pu déplacer des vêtements déposés sur le sol. La réponse a été affirmative, compte tenu que la pression du jet s'élève à 150 livres.

Enfin, l'enquêteur au dossier, le sergent-détective Nicol Marcotte, de la sûreté municipale de Québec, a décrit les circonstances dans lesquelles Lamontagne lui a remis un briquet lors de sa visite au nouveau domicile du couple. Enceinte, la jeune femme aurait éclaté en sanglots avant de donner sa version des faits.

En Bref

■ Madame Nicole à l'ombre...

QUÉBEC — La section drogue et moralité du Service de police de la ville de Québec a effectué, mardi après-midi, deux perquisitions et procédé à l'arrestation de six personnes relativement à l'exploitation d'une maison de débauche. Il s'agit d'une maison de rencontre qui recrutait ses clients à partir d'une petite annonce dans un quotidien de Québec, sous le titre « Les super frivoles de Madame Nicole ». Des accusations de proxénétisme et d'avoir tenu une maison de débauche ont été portées contre deux hommes et deux femmes, âgés dans la quarantaine.

■ Du « bluff »

CHARLESBOURG — Le couple qui avait été retrouvé mardi ligoté et bâillonné dans leur appartement du boulevard Henri-Bourassa a avoué, en cours d'enquête, avoir fait une mise en scène. Aucun malfaiteur ne s'est présenté à leur appartement, pas plus qu'ils ne se sont fait voler d'argent durant une prétendue séquestration. On ignore pourquoi ils ont monté cette histoire.

■ Incendie criminel

SAINT-RAYMOND — Marc-André Cantin, âgé de 45 ans, sera accusé d'incendie criminel, à la suite de sa comparution devant le commissaire aux incendies, Me Cyrille Delage. Le suspect a avoué avoir mis le feu à sa demeure du 1338, rang Notre-Dame, à Saint-Raymond. Les pertes s'élèvent à 70 000 \$.

■ Saisie de cocaïne

CÔTE-NORD — L'escouade des mœurs de la sûreté du Québec de Baie-Comeau a mis la main sur huit grammes de cocaïne lors de trois perquisitions effectuées dans trois résidences de Pentecôte. Une personne a notamment été accusée de recel dans cette affaire.

■ Braconnage

RIMOUSKI — Trois individus du Bas-Saint-Laurent viennent d'être accusés de braconnage. Il s'agit de Jacques Gagnon, de Saint-Hubert, condamné à 1500 \$ d'amende pour avoir abattu deux orignaux alors que la limite de prise était d'un animal. Armand Dubé, de Cacouna, a été condamné à 600 \$ d'amende pour avoir chassé le cerf de Virginie sans bois et pour avoir aidé une personne à donner de faux renseignements. Lise Dubé, de la même localité, s'est vu imposer une amende de 200 \$ pour avoir donné de faux renseignements à un agent de conservation de la faune. Tous ont comparu devant le juge André Cartier, de la cour du Québec.

Nouvelle campagne pour promouvoir les achats de Noël à Charlesbourg

Pour la troisième année consécutive, les Charlesbourgeois pourraient jouir de fêtes toutes blanches. Non pas à cause de la neige, mais parce que, comme les deux années précédentes, leur Chambre de commerce s'est associée à un pépiniériste local pour promouvoir les achats de Noël à Charlesbourg.

Une succursale

par THIÉRIO DIALLO
LE SOLEIL

Au cours d'une conférence de presse donnée hier à l'hôtel de ville par les représentants des milieux d'affaires, la ville s'est engagée à collaborer à cette promotion en installant une quarantaine d'arbres illuminés dans des endroits stratégiques et le maire Ralph Mercier a invité la population à participer activement à cette fête « féerique ».

Cette année, la Chambre de commerce de Charlesbourg s'est associée au Centre Jardin Hamel pour lancer sa campagne publicitaire, alors que cet honneur était revenu au Centre Jardin Bourbeau en 1987 et 1988.

Les commerçants et professionnels du grand Charlesbourg seront invités à installer devant leur établissement un ou plusieurs arbres illuminés de blanc.

Les prix offerts par le Jardin Hamel sont de 122 \$ pour un arbre de trois à quatre mètres installé et illuminé et 209 \$ pour un de cinq à six mètres. Ceux qui préfèrent un de trois à quatre mètres installé mais non éclairé, ils pourront s'en procurer à 64 \$.

M. Gaëtan Hamel a profité de l'occasion pour annoncer l'établissement d'une succursale de son commerce à Charlesbourg, en faisant l'acquisition de la Pépinière d'embellissement R.M., jusque-là propriété de M. Rosaire Martel.

Selon l'homme d'affaires, le magasin de ce nouveau centre aura une superficie de 297 mètres carrés (m²) et la serre adjacente pour plantes vertes d'intérieur plus de 370 m². À l'extérieur, une ombrière « ultra moderne » de 2322 m² sera aménagée pour abriter plantes et clients. Pour la vente et la production de végétaux d'extérieur, il projette d'aménager une aire de 4644 m².

Il s'agit, selon M. Hamel, d'un investissement de 1,5 million \$ qui lui « permettra de renforcer sa division paysagiste et d'atteindre un chiffre d'affaire total de plus de 8,5 millions \$ en 1990 et probablement 10 millions \$ en 1992 ».

Le nouveau centre s'engage à garder tous les employés de l'ancien propriétaire et promet même de créer 10 nouveaux emplois permanents et 25 saisonniers.

N.B.
Pour hommes:
Les ceintures, sous-vêtements, parfums et accessoires sont exclus de cette vente.
Pour femmes:
Les parfums, vêtements d'intérieur et nouvelles collections sont exclus de cette vente.

25%

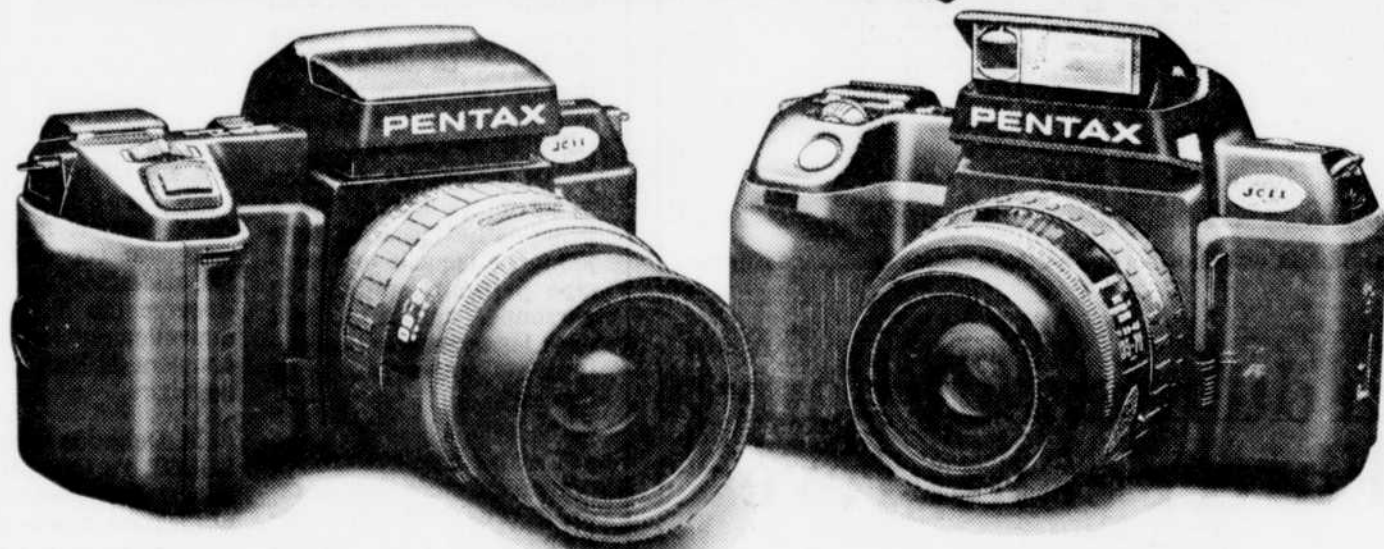
sur tous les vêtements pour hommes et femmes
en magasin

PERRREAULT

Place Ste-Foy
Tél.: 658 0081

Galerie de la Capitale
Tél.: 626 7322

OBTENEZ VOTRE ALBUM PHOTOS ÉPARGNE DE PENTAX ET ÉCONOMISEZ JUSQU'À 600 \$



Appareil-photos SF1N. Appareil uniquement sans étui

40\$ DE RABAIS

Appareil-photos SF10. Appareil uniquement sans étui

30\$ DE RABAIS

Achetez un appareil-photo Pentax Super Focus avant le 13 janvier 1990 et recevez ce livret de bons de réductions d'une valeur de 600 \$! L'album photos épargne Pentax vous offre des économies instantanées sur les appareils-photo

dont vous rêvez, en plus des réductions incroyables sur les accessoires dont vous avez besoin comme les lentilles et les flashes. Économisez 600 \$! Demandez plus de détails chez votre détaillant participant Pentax.



SMCP-F 28mm

20\$ DE RABAIS



SMCP-F MACRO 50mm

50\$ DE RABAIS



SMCP-F 300mm

80\$ DE RABAIS



SMCP-F Zoom 28-80mm

50\$ DE RABAIS



SMCP-F Zoom 35-70mm

30\$ DE RABAIS



SMCP-F Zoom 70-210mm

40\$ DE RABAIS



AF 240FT FLASH

20\$ DE RABAIS

L'ensemble complet des accessoires admissibles aux rabais de l'album photos épargne Pentax n'est pas illustré.

PENTAX®

Saisissez toute l'imagination du monde.

Négociations : L'Allier dévoile sa position



Jean-Paul L'Allier rencontrera aujourd'hui les dirigeants de tous les syndicats de la ville.

Le maire Jean-Paul L'Allier fera part aujourd'hui de l'attitude qu'entend adopter son conseil municipal dans les négociations avec ses employés, au cours d'une rencontre avec l'ensemble des cadres ainsi que les dirigeants de tous les syndicats de la ville.

par MARCEL COLLARD
LE SOLEIL

Selon le texte d'un communiqué, M. L'Allier veut ainsi démontrer « l'importance d'associer la fonction publique comme partenaire privilégiée de l'action de l'administration municipale » comme il l'a maintes fois promis durant la campagne électorale. La ville compte 2200 employés, soit une masse salariale de 250 millions \$ cette année.

Chacun son rôle

Par ailleurs, au sein du comité exécutif de la ville de Québec, le maire L'Allier a confié l'important dossier des négociations au conseiller Claude Cantin, ex-conseiller syndical et président du bureau de révision de la CSST depuis 1985.

Actuellement, neuf des 11 conventions collectives de la ville

sont venues à échéance. Nommé maire suppléant pour les quatre prochaines années, M. Cantin est actuellement le seul élu qui n'est pas à plein temps au sein de l'exécutif.

Le maire s'est réservé les dossiers de la police et de la sécurité publique ainsi que du développe-

ment économique. La vice-présidente du comité, Mme Winnie Frohn, s'occupera du comité des priorités contenues dans le programme du parti. Le budget relève de Pierre Mainguy.

Les questions relatives à l'environnement appartiennent à Mme Françoise Viger, pendant que Jacques Fiset pilote la revitalisation de la « basse-ville sinistrée » selon l'expression de M. L'Allier. Enfin, en plus d'être présidente du conseil, Mme Marie Leclerc assume le dossier de la vie culturelle.

Référendum prévu à Saint-Gervais sur un projet d'aqueduc et d'égout

SAINT-GERVAIS — La municipalité de Saint-Gervais, dans Bellechasse, prévoit tenir un référendum, le 10 décembre, en espérant que la population (1900 habitants) daignera, cette fois, approuver un projet d'aqueduc et d'égout évalué à quelque 5 millions \$.

Malgré le délabrement d'un équipement privé qui date d'un demi-siècle, les contribuables ont déjà rejeté par de faibles majorités, en 1979 puis en 1981, l'intervention municipale. Lors d'une récente consultation, 96 citoyens ont exigé la tenue d'un autre scrutin.

Le maire, M. Georges Lapierre, croit que le nouveau projet sera accepté, parce que la situation ne peut plus durer et que le gouvernement du Québec doit contribuer au financement dans une proportion de 59 % des coûts.

PRÊT-À-PORTER
Pour du chic
VÉRO
VENTE D'OUVERTURE 33 1/3 %
ANGLE ST-CYRILLE ET SALABERRY
TÉLÉPHONE: 418-648-6229

MicroBec Inc.
AT-286 12 MHz 895,00 \$
Caractéristiques:
80286 12MHz
Boîtier compact de luxe
640k RAM 80ns
0 wait state
Lecteur 1.2MB/360k 5 1/4"
Ports série, parallèle, jeu
Contrôleur 2FD + 2HD
Clavier 101 des français
Alimentation 200W
Manuel DOS 3.3 français
Garantie complète 1 an
1010, boul. des Capucins, Québec
529-6322

ARRÊTEZ DE FUMER
TECHNIQUE AVANCÉE UTILISANT LE LASER DOUX
LASER NICO THERAPY
Une seule session de 15 minutes, sans douleur ni effets secondaires, en stimulant des points stratégiques, vous perdez l'envie de fumer sans ressentir "la fringale" et l'agressivité.
Réussite de plus de 95%
Le pionnier au Québec, plus de 20 cliniques
1-800-363-2153
sans frais
À Québec, clinique tous les mardis

AIDE AUDITIVE = COMMUNICATION
L'aide auditive ou prothèse auditive est un ingénieux dispositif électronique miniaturisé offrant une amplification sélectionnée, selon les besoins individuels de chaque malentendant. Une fois la prothèse ajustée au patient, l'audioprothésiste se doit d'effectuer un suivi soutenu en le revoyant périodiquement afin de contrôler les progrès obtenus et les améliorer davantage si possible.
L'audiomètre, le simulateur de prothèses auditives et l'analyseur électro-acoustique de prothèse ne sont que les principaux instruments obligatoires qui permettent à l'audioprothésiste de s'assurer que le porteur de prothèses auditives en bénéficie au maximum.
Enfin, si une prothèse nécessite une réparation, un audioprothésiste pourra s'en occuper sur-le-champ.
Pour plus de renseignements, communiquer avec:
BERGERON & ASS
Ghislaine Bergeron, P.H. Bergeron, Monique Binet, Jean-Claude Genest, Nathalie Turbide
Québec Bureau principal 795, côte d'Abraham G1R1A2 529-9325
Québec Bureau secondaire 2215, boul. Sainte-Anne G1J1Y1 661-3732
AUDIOPROTHÉSISTES
Réparations à Québec

Quoi de plus chaud que le duvet?
DE MARQUE RENOMMÉE
paletot long
80% duvet 20% plumes
POUR HOMMES
SUPER PRIX
159,95 \$
MODELE
D'allure ample. Ceinturé à la taille. Col montant incluant un capuchon dissimulé dans le collet.
Tissu extérieur: Tactel fait de 100% nylon. Intérieur en mélange de duvet et plumes de canard.
GRANDEURS DE 36 A 46
COULEURS ASSORTIES
La où on vous en offre toujours plus!
G.H. **ECHÈNE & FILS INC.**
• 1000 BOUL. STE-ANNE MONTMORENCY (PRÈS DES CHUTES)
• GALERIE DE LA CITADILLE PRÈS DE LA BASSE-VILLE
• PLACE DES ÉTOILES ANGEL DU PLESSIS (R. GUYARD) QUÉBEC
• CENTRE D'ACHATS LANARCHE (R. DUBOIS)
• PLACE LAURIER MAIL SUD-OUEST 2^e NIVEAU PRÈS DE LA BASSE-VILLE
• PLACE FLEUR-DE-LYS PRÈS DE LAURIE SE-CORD



Yves BERNIER

Encore ce tombeau

Les vestiges de l'église Notre-Dame-de-la-Recouvrance, première basilique de Québec, sont sous l'actuelle cathédrale exactement dans le même emplacement. Derrière ce lieu du culte se trouvait ce que l'on appelait la chapelle Champlain, à peu près en face du restaurant Wong's, dans la rue Buade. Et c'est là que reposerait le corps du fondateur de Québec, **Samuel de Champlain**, foi de l'architecte **Vianney Guindon** et de l'historien **Pierre Lahoud**, du ministère des Affaires culturelles.

Cette hypothèse fait partie des nombreuses autres étudiées par le MAC, mais le dossier de M. de Champlain a heureusement été remis dans les mains du service d'archéologie de la ville de Québec, sous la direction de **William Moss**. Dans les documents de l'époque, en particulier celui de l'enregistrement de la concession Harrington que l'on situe « en front de la chapelle Champlain ».

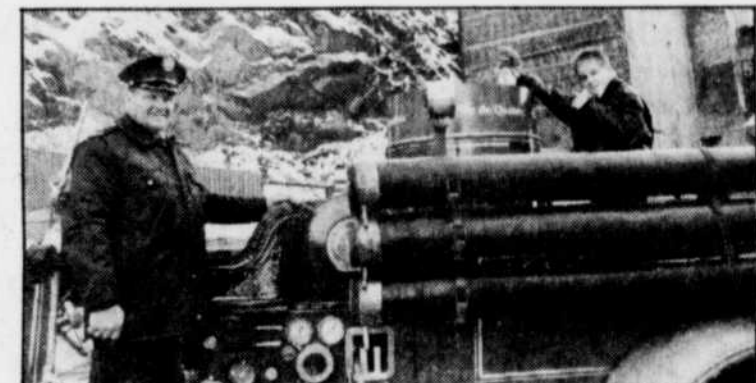
En 1661, à l'arrivée de Mgr de Laval, la chapelle est en très mauvais état, et après cette date on n'en entend plus parler. On peut présumer que l'évêque de Québec a fait construire son « palais épiscopal » sur les restes de la chapelle démolie. Plus tard, lors de l'agrandissement de la basilique, le presbytère a également disparu.

Des jouets pour les démunis

Accompagné du pompier **Yvan Turgeon**, de la caserne no 1, qui conduisait un superbe camion modèle 1935, le jeune **François Mercier** est venu, hier, rendre visite au SOLEIL pour encourager les gens à contribuer à la collecte de jouets du Club social des pompiers de Québec qui débute aujourd'hui pour se terminer samedi soir.

C'est la deuxième année que cette activité est organisée pour mettre de la joie dans le coeur des enfants démunis de la région, avec la collaboration spéciale du Carrefour Neufchâtel. L'an dernier, plus de 1200 enfants s'étaient déplacés au carrefour pour offrir un de leurs jouets encore fonctionnels. La collecte de cette année se fait dans l'entrée centrale du mail. Rappelons que cette initiative donnera lieu à la 41^e présentation du traditionnel Arbre de Noël des pompiers de Québec. Par l'entremise de la Saint-Vincent-de-Paul, les cadeaux recueillis sont distribués dans les paroisses. Dans l'agglomération de Québec, 40 000 citoyens ont recours à cette dernière oeuvre de charité bien connue.

Carrefour Neufchâtel s'implique généreusement dans la collecte puisque chaque enfant qui viendra porter un jouet pourrait gagner un bon d'achat de 1000 \$ qui devra être dépensé en une heure.



Le pompier Yvan Turgeon et le jeune François Mercier plaçant les jouets dans le gros baril du camion à incendie (circa 1935).

Appelez le Père Noël !

En parlant de la Grande Fête, pour la deuxième année consécutive vous pouvez utiliser la ligne du **Père Noël**. Télé-Direct, éditeur des annuaires Bell, offre en effet gratuitement ce service. Il suffit de composer le 623-1010 et ensuite introduire le code d'accès 6635. Chaque semaine d'ici Noël, **Paule Gagnon**, de Télé-Direct Publications inc., explique que le Père Noël racontera une nouvelle histoire.

La 4e des Zoo Boys

Ils se sont présentés au journal un beau matin de la semaine dernière, pour nous présenter en chantant la 4^e cassette des **Zoo Boys**, les meilleurs moments du Zoo du FM 93. Avec **Simon Collin**, adjoint à la promotion de la station qui avait endossé son smoking de chef de chœur pour l'occasion, le bâton à la main, le quatuor **Azur** a chanté *a capella* et en harmonie une version corrigée du célèbre *Chattanooga Choo-Choo*, de **Glenn Miller**.

L'interprétation était enlevante, les voix superbes, et le groupe s'est retiré aux applaudissements du personnel et des gens qui se trouvaient dans le hall d'entrée. Pour les trois premières cassettes, on en a vendu 39 500 et la 4^e est en vente dans les stations-services Esso-Texaco.



Simon Collin dirigeant le quatuor Azur.

On reste à Montréal

Il n'est pas du tout question que le groupe Power Corporation ouvre un bureau à Québec. Le directeur des affaires publiques de la compagnie au siège social de Montréal, **Edward Johnson**, a commencé par me dire qu'il n'était pas dans la politique de l'entreprise de commenter des rumeurs pour finalement confirmer que Power Corporation n'établirait pas de « succursale » dans la capitale. « L'entreprise n'a qu'une seule place d'affaires, et c'est Montréal », précisait-il.

Domage, avec tout « l'argent de poche » amassé avec des ventes comme le Montreal Trust et Consolidated Bathurst, l'entreprise de **Paul Desmarais** pourrait faire de bonnes affaires dans la capitale, nos investisseurs devant toujours « prendre la 20 » pour rencontrer leurs financiers. La banque BCIC a compris cela en ouvrant un bureau complet dans son nouvel immeuble du boulevard Saint-Cyrille.

Vous pouvez joindre l'auteur de cette chronique de 9 h à 12 h, du mardi au vendredi, au numéro 547-3394.

Cinq ans d'une vie consacrés au bon goût, cela crée forcément des ambitions: on voit plus loin, et plus grand... Louis Laflamme vous invite donc à venir visiter ses tout nouveaux locaux situés à

P L A C E Q U É B E C



Plus spacieuse que jamais et bénéficiant d'espaces de stationnement illimités, la boutique dispose d'un éclairage naturel balancé qui flatte admirablement les couleurs et les textures de nos collections, fraîchement sorties des boîtes! Vous le verrez, un déménagement, c'est emballant! On emballe tout, puis on déballe... comme les cadeaux! Louis Laflamme et son équipe profitent aussi de l'occasion pour vous souhaiter leurs vœux les plus sincères à l'approche des Fêtes!

Louis Laflamme
TENUE DE VILLE ET DE SPORT POUR HOMMES

418-523-6633

Place Québec

Produits gardés illégalement dans des hôpitaux et des écoles

Québec choisit Senneterre pour entreposer 50 tonnes de BPC

Québec s'apprête à expédier à l'entrepôt de Senneterre, en Abitibi, quelque 50 000 kilogrammes de biphényles polychlorés (BPC) entreposés illégalement dans les hôpitaux et les écoles du Québec.

par GILLES BOIVIN
LE SOLEIL

« Nous nous proposons de les envoyer en Abitibi », a confirmé hier le ministre de l'Environnement, Pierre Paradis.

Le ministère avait fait parvenir, le printemps dernier, une série de mises en demeure enjoignant aux propriétaires de ces BPC de se conformer au nouveau règlement mis en vigueur au lendemain de l'incendie de l'entrepôt de Saint-Basile-le-Grand. Ce règlement interdit l'entreposage de déchets dangereux contenant des BPC à l'intérieur des édifices publics.

Ceux-ci n'ont cependant pu se conformer à cette directive puis-

que le ministère lui-même n'était pas en mesure de leur indiquer un lieu d'entreposage sécuritaire. Le ministre Paradis s'était donné 30 jours pour trouver une solution au problème lors de son arrivée au ministère.

Selon les informations obtenues hier au cabinet du ministre Paradis, une cinquantaine d'établissements scolaires et hospitaliers, un peu partout à travers la province, attendent toujours de savoir où expédier leurs déchets contaminés. L'attachée de presse du ministre, Mme Sylvie Marier, a indiqué qu'il « reste des ficelles à attacher, mais que la solution Senneterre est la plus sérieusement envisagée ».

La possibilité d'envoyer les

huiles contaminées au BPC à l'entrepôt de Senneterre avait entraîné une levée de boucliers dans la région après l'émoi causé par l'incendie de Saint-Basile. Le Front commun anti-BPC d'Abitibi-Témiscamie avait même obtenu, en juillet 88, un injonction pour empêcher l'entreposage et l'incinération de BPC à Senneterre. La cour d'appel du Québec avait par la suite levé l'injonction, mais les résidents de la région avaient menacé à nouveau de recourir à une injonction en mars dernier pour empêcher l'entreposage de ces BPC à Senneterre.

Le ministre Paradis a indiqué que seuls les BPC entreposés dans les « zones sensibles » (hôpitaux et écoles) feront l'objet d'un tel transfert en Abitibi. Plusieurs autres édifices visés par le règlement sur les déchets dangereux, (notamment le complexe G, à Québec, et plusieurs entreprises

agro-alimentaires) sont aux prises avec un problème semblable. Le mode de transport de ces déchets liquides contaminés n'a pas encore été arrêté définitivement, précisait son attachée de presse, Mme Sylvie Marier.

Restructuration du Menvik

Le ministre a par ailleurs indiqué qu'il était à mettre la dernière main « à des changements structurels majeurs et importants » au

sein de son ministère. Cette restructuration devrait être mise en oeuvre dès le début de 1990.

Depuis son arrivée à l'Environnement, M. Paradis a pu constater, comme son prédécesseur Mme Lise Bacon, que ce « jeune » ministère avait besoin d'une réforme en profondeur. Le ministère a été fondé en 1978 pour s'occuper principalement du programme d'assainissement des eaux et plusieurs directions se

sont ajoutées depuis sans que l'on ait véritablement défini leur place dans la structure du ministère, rappelle M. Paradis.

Le ministère n'a pas les structures nécessaires pour répondre aux besoins en matière de dépollution et de prévention dans des secteurs aussi important que l'industrie, l'agriculture ou encore en ce qui concerne l'habitat faunique, reconnaît M. Paradis.

Les 13 barils controversés sont finalement arrivés en France dans l'indifférence

PARIS — Treize barils de BPC en provenance du Québec sont arrivés en début de semaine à l'usine de Saint-Vulbas, dans l'Ain, en France, où les huiles toxiques qu'ils contiennent doivent

être retraitées. La cargaison est arrivée sans encombre et dans l'indifférence des médias et des organisations écologiques.

par JEAN-PAUL BURY
de la Presse canadienne

« Ces quatre tonnes de BPC liquides vont être traitées dans les prochains jours, a annoncé le directeur de l'usine Tredi (traitement et revalorisation des déchets industriels). Nous n'en n'avons que pour quatre petites heures à préciser M. Edmond Couty, interrogé par la Presse canadienne. C'est pour nous une toute petite quantité puisque nous traitons en moyenne 6000 tonnes par an dont une partie nous arrive d'Allemagne ou d'Italie. »

A Saint-Vulbas, il est vrai, l'arrivée des barils canadiens n'a mis en émoi ni la population ni le comité de vigilance qui veille au bon fonctionnement de l'usine de traitement même si la directrice avoue « ne pas courir après ce type de déchets médiatisés. » Sans crainte des « retombées », le traitement des quatre tonnes d'huiles toxiques a même été repoussé

pour permettre à une télévision canadienne de filmer l'opération.

Les barils qui avaient déjà traversé l'Atlantique l'été dernier à destination de Liverpool, en Angleterre avant de repartir pour le Canada, sous la pression des écologistes anglais étaient arrivés quelques jours auparavant dans le port du Havre. Ils avaient été chargés au début du mois sur un bateau de la compagnie montréalaise Provirotec, spécialisée dans le transport des déchets dangereux et étaient toutefois attendus avec quelques craintes par les autorités françaises.

Le premier chargement parvenu sans soulever la moindre vague, la direction de l'usine de traitement de Saint-Vulbas se dit toujours disposée à accueillir les déchets en provenance de Saint-Basile-le-Grand. La société française Tredi avait d'ailleurs soumissionné le retraitement de 1250 tonnes de BPC, en provenance du Canada. Toutefois le marché n'avait pas été emporté par la société française en raison du prix de traitement fixé à 1375 \$ la tonne et jugé alors un peu cher. Mais les clients ont dû finalement reconsidérer la proposition.

Les BPC de Saint-Basile-le-Grand sont prêts pour les inspections

LONGUEUIL (PC) — Les BPC de Saint-Basile-le-Grand sont maintenant tous emballés dans des caissons et prêts à subir, dès aujourd'hui, les inspections des ministères de l'Environnement fédéral et du Québec.

L'examen portera sur une cinquantaine de conteneurs. Une vérification de quelque 120 caissons a été menée il y a une quinzaine de jours. L'obtention du sceau de conformité aura pour effet de libérer lé-

galement la compagnie Dynamis Envirotech de sa responsabilité quant aux BPC. Celle-ci avait obtenu le contrat du gouvernement du Québec pour l'emballage, le transport et la destruction des BPC laissés en plan par l'incendie de l'entrepôt appartenant à Mark Levy, le 23 août 1988.

Paradis admet un manque de collaboration

(PC) — Le ministre québécois de l'Environnement, Pierre Paradis, reconnaît que son ministère « a manqué de collaboration » en refusant de fournir des documents à la commission d'enquête sur les produits toxiques présidée par M. Yvon Charbonneau. Les mesures pour corriger cette situation ont été prises, a assuré M. Paradis hier à son arrivée à la réunion hebdomadaire au conseil des ministres. Dans un premier temps, la Commission Charbonneau n'avait pu prendre connaissance de documents détenus par les directions régionales du ministère sur la présence de produits toxiques.

Scintillant de Rêves

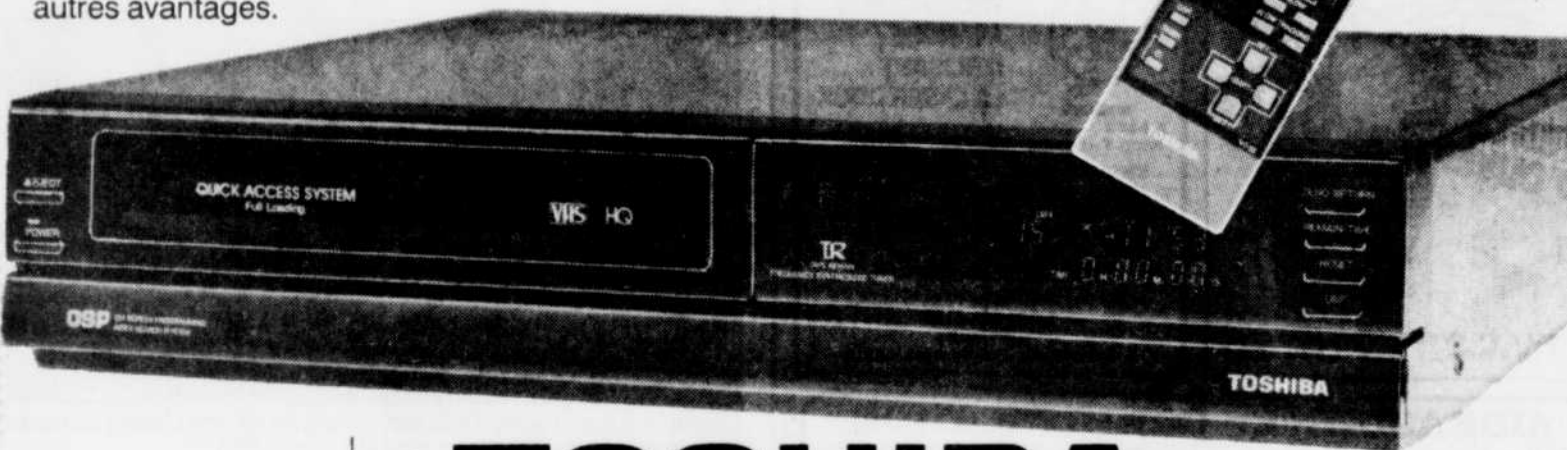
pour le solde de vos achats, bénéficiez du
PAIEMENT EN AVRIL '90
sans intérêt, aucuns frais

(extérieur de Québec) pour commander: 1-800-463-7209

MAGNÉTOSCOPE VHS "HQ" PROGRAMMABLE À L'ÉCRAN

Un modèle programmable à l'aide de la télécommande avec affichage des données à l'écran et doté d'une capacité de télédistribution 122 canaux, d'un compteur de temps restant et de plusieurs autres avantages.

449⁹⁵



TOSHIBA

GARANTIE 50 MOIS
pièces et main-d'œuvre à domicile

699⁹⁵

TÉLÉVISEUR STÉRÉO 21 PO MONITEUR

Reproduction sonore stéréo de haute qualité, avec télécommande unifiée compatible avec certains magnétoscopes Toshiba, d'un affichage des différents réglages à l'écran, de la capacité de télédistribution 181 canaux, d'entrées audio et vidéo, d'une minuterie d'arrêt automatique de 180 minutes, et plus encore.

DécoMeuble

SERVICE APRÈS-VENTE: 683-3471 ET 1-800-463-7215
LIVRAISON GRATUITE

- Les détails de nos modes de paiement sont affichés dans nos magasins.
- Les articles de cette page ne sont pas disponibles à notre Centre des soldes.

Vanier 100, Chabot (près des Halles Fleurs de Lys) 683-9600
Sainte-Foy 2635, Hochelaga (Place de la Cité) 657-8902
Charlesbourg 8500, Henri-Bourassa 627-3073
Beauport 4175, boul. Sainte-Anne 667-7851
Québec (CENTRE DES SOLDÉS) 430, Saint-Sacrement 681-4124

Aquascutum
LONDON
VOYAGE EN 1^{re} CLASSE



Notre collection automne-hiver est maintenant disponible.
Voyez la présentation de nos modèles qui ont un attrait national de 1^{re} classe.

Boutique Masculine

3195, chemin Sainte-Foy
Centre de la Colline
656-9508

Le ministre prêt à rencontrer les syndicats pour trouver des solutions

La situation des chantiers maritimes préoccupe G. Tremblay

Le ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Gérald Tremblay, admet que la situation des chantiers maritimes québécois est « préoccupante ». Il est d'ailleurs disposé à rencontrer le plus rapidement possible les dirigeants de la CSN et des syndicats concernés pour « essayer de dégager des solutions concrètes » aux problèmes de cette industrie.

par GILLES BOIVIN
LE SOLEIL

Le ministre responsable du groupe Marine Industrie (MIL) refuse par ailleurs de commenter les informations publiées hier dans LE SOLEIL voulant que le chantier MIL-Tracy hériterait à son tour d'un déficit de 27 millions \$ dans

le contrat de construction de la partie arrière de trois frégates.

À son entrée au conseil des ministres, hier, M. Tremblay a invité les journalistes à s'informer « à la compagnie » sur cette question. Au groupe MIL, à Montréal, la porte-parole Mme Lilian Eigi, a refusé à nouveau, hier après-midi, de commenter ces informations. De son côté, le ministre Trem-

blay s'est dit surpris hier de prendre connaissance par les journaux de la demande de rencontre au sommet du président de la CSN, Gérald Larose. « Je lui avais proposé une telle rencontre au début de novembre et il m'avait répondu qu'il n'était pas prêt », soutient-il.

Le ministre soutient avoir déjà entrepris des démarches auprès du gouvernement fédéral sur la situation des chantiers maritimes québécois dont les carnets de commande sont virtuellement vides, à compter de 1992 notamment pour le chantier de MIL-Davie à Lauzon. Il estime avoir trouvé à Ottawa des interlocuteurs déjà « sensibilisés » à la question.

« La situation est préoccupante », souligne le ministre, parce que cette industrie n'est pas en croissance et que la rationalisa-

tion réalisée au Québec « et un peu en Ontario » ne s'est pas faite au niveau canadien. De surcroît, l'industrie de la construction navale doit faire face à un acheteur unique, le gouvernement fédéral.

Le dernier budget fédéral a d'ailleurs eu l'effet d'une douche froide sur l'industrie en sabrant largement dans le budget de la Défense nationale. L'abandon du programme de construction de sous-marins nucléaires a fait voler en éclats les rêves de plantureux contrats et de milliers d'emplois pour les chantiers navals. Le groupe MIL faisait partie d'un consortium mis sur pied pour tenter de s'en accaparer.

Le ministre Tremblay refuse cependant de s'alarmer en précisant que les 2500 emplois au chantier de Lévis-Lauzon ne sont

pas menacés avant 1992 et que ce délai devrait permettre de trouver des solutions.

M. Tremblay rejette par ailleurs la proposition du député de Lévis, M. Jean Garon, de lier les tarifs préférentiels d'électricité des alumineries à l'utilisation de navires construits et réparés au Québec pour le transport des matières premières à ces alumineries. « Cela équivaldrait à subventionner nos chantiers maritimes à la place d'Ottawa », estime le ministre.

Il ne manque d'ailleurs pas de rappeler que de 1976 à 1985, Hydro-Québec a signé trois contrats d'approvisionnement électrique des alumineries Alcan, Reynolds et ABI et que le député péquiste de Lévis n'a pas jugé bon d'y appliquer la formule qu'il propose maintenant.



Le ministre Gérald TREMBLAY

Québec n'a pas d'argent pour la construction de la route du Nord

Moins de deux mois après les élections, une première promesse électorale du gouvernement Bourassa est menacée de ne pas se réaliser : celle de compléter la route du Nord qui doit relier Chibougamau à la Baie James.

par NORMAN DELISLE
de la Presse canadienne

Quatre ministres du gouvernement libéral se sont rencontrés hier matin pour discuter de la réalisation de cet engagement et rien ne permettait de croire, à l'issue de la réunion, qu'ils se sont entendus.

« Le Conseil du Trésor questionne la pertinence de cette route », a admis piteusement le ministre parrain de la région où doit être construite la route, le député-ministre de Roberval, Gaston Blackburn.

« On n'est pas une machine à imprimer de l'argent », a sèchement commenté quelques instants plus tard le président du Conseil du Trésor, le ministre Daniel Johnson, en traversant un cordon de journalistes qui l'attendaient à son arrivée à la réunion du conseil des ministres.

Le projet de la route du Nord a été annoncé en grande pompe le 18 juillet dernier par le ministre Blackburn, à trois semaines du déclenchement de la campagne électorale.

Il s'agit d'une route de 211 km devant joindre la ville de Chibougamau au village cri de Némiskau, le long de la route menant à la Baie James. La construction de cette route permettra une économie de quelque 500 km pour passer du Lac-Saint-Jean à la Baie James.

Le coût du projet est de 58 mil-

lions \$, dont 33 millions \$ assumés par le gouvernement québécois et 25 millions \$ par le gouvernement fédéral à la suite d'un engagement pris par les ministres Bouchard (Lucien et Benoît).

« La route va bénéficier non seulement au Lac-Saint-Jean, mais à tout l'Est du Québec, notamment à la région de Québec et à la Beauce », a affirmé hier le ministre Blackburn sur un ton convaincant devant la presse.

M. Blackburn rencontrait en matinée le président du Conseil du Trésor Daniel Johnson en compagnie du nouveau ministre chargé des routes, M. Yvon Vallières, et de l'organisateur politique libéral Marc-Yvan Côté, qui est aussi ministre de la Santé et ancien ministre des Transports.

« Le principe de la route n'est pas nécessairement remis en question, mais le gouvernement est pris avec des compressions budgétaires », a confessé M. Blackburn.

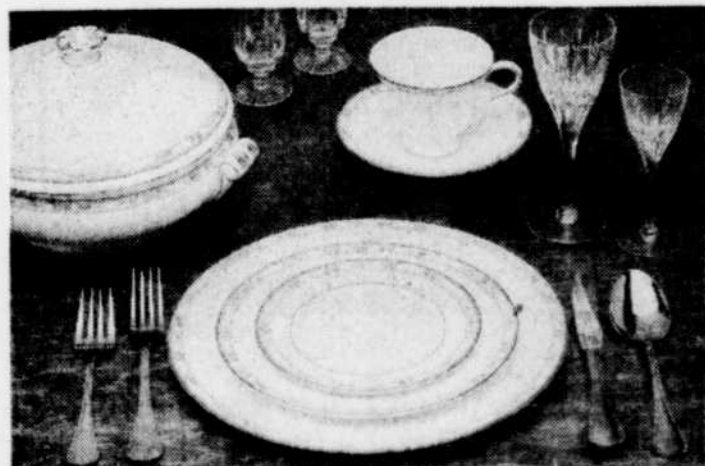
Quant au ministre Johnson, il a dit : « Nous avons le mandat de faire respecter les équilibres budgétaires du gouvernement ». Puis, il s'est fait ironique, demandant aux journalistes qui veulent en connaître plus long sur la construction des routes de s'adresser « au ministre des Transports, pas au ministre du Loisir, de la Chasse et de la Pêche ».

M. Blackburn est ministre du Loisir, de la Chasse et de la Pêche.

DERNIÈRE SEMAINE

pour profiter de
rabais incroyables
pendant notre
vente anniversaire

Un choix incomparable de:
vaisselle
verrerie
coutellerie...



Dans les meilleures marques telles que:

- Aynsley
- Durand
- Johnson Brothers
- Midwinter
- Noritake
- Oneida
- Paragon
- Royal Albert
- Etc.
- Royal Doulton
- Sango
- Wedgwood
- Zwiesel

Le magasin qui, depuis plus de 100 ANS, vous offre
le plus beau choix de
VAISSELLE, VERRERIE, COUTELLERIE
à Québec.

Renaud & cie
82, rue Saint-Paul
692-0144

Ouvert du lundi au vendredi de 9 h à 17 h

SUPER
VENTE
jusqu'à
50%

Vêtements de ski,
tailleurs, robes,
vêtements sport,
accessoires.

Pantalons de ski, doublés
Rég. 80 \$ **19⁹⁵**

Vêtements de ski
Rég. jusqu'à 250 \$ **99⁹⁵**

Tailleurs en tweed
Rég. jusqu'à 220 \$ **89⁹⁵**

Norman

P lace Laurier 650-0611 P lace Fleur de Lys 529-8722 G aleries Chagnon 835-0292 M ail Centre-ville 529-0911

Parmi les défis à relever au Québec

Il faut une nouvelle réforme de l'éducation (Gérin-Lajoie)

Le premier titulaire du ministère de l'Éducation au Québec, M. Paul-Gérin Lajoie, est catégorique : « Il faut une nouvelle réforme de l'éducation au Québec », a-t-il confié au SOLEIL au cours d'une entrevue pour promouvoir la sortie de son nouveau livre intitulé *Combats d'un révolutionnaire tranquille*.

par VINCENT CLICHE
LE SOLEIL

Si l'ensemble de ce livre fait une rétrospective du cheminement politique de la grande réforme de l'éducation qui a transformé le Québec depuis 25 ans, M. Gérin-Lajoie consacre cependant un dernier chapitre sur le défi de l'école québécoise dans les prochaines années, c'est-à-dire le défi de l'excellence. Et c'est sur ce sujet qu'il

a voulu insister au cours de l'entrevue.

« L'école, le collège, l'université sont désormais accessibles, dit-il. Mais il me paraît qu'on a encore beaucoup à faire pour répondre en même temps et à l'objectif d'accessibilité égale pour tous et à l'objectif d'amener chacun au maximum de ses potentialités. »

Selon lui, il faudra trouver les moyens de reconnaître l'excellence à tous les paliers du système

et à cette fin commencer par enrayer un certain laxisme et appliquer rigoureusement des mesures d'évaluation explicites et sans complaisance à tous les niveaux.

Ainsi, M. Gérin-Lajoie ne comprend pas que pour l'obtention d'un diplôme d'études collégiales il n'existe aucun moyen de contrôle à l'échelle de la province.

Un autre moyen essentiel, à son point de vue, d'accéder à l'excellence serait d'introduire à la base une compétition, non seulement entre l'école privée et l'école publique, mais à l'intérieur du système public lui-même.

Il insiste sur la nécessité de responsabiliser les écoles et de faire en sorte qu'un directeur d'école

ne soit pas prioritairement gestionnaire, mais un animateur de son milieu qui parvienne à faire donner à chaque enseignant et à chaque membre de la communauté scolaire son plein rendement.

M. Gérin-Lajoie croit que la réforme de la fiscalité municipale et scolaire de la fin des années soixante-dix, qui enlevait le pouvoir de taxation aux commissions scolaires, fut une grave erreur.

Il ajoute qu'il faut revenir à une diversification des sources de financement pour pouvoir répondre aux besoins locaux.

Quant à la hausse des frais de scolarité dans les universités, M. Gérin-Lajoie y voit un bon moyen d'apporter un nouveau financement dans ces institutions, à la condition qu'ils soient relevés progressivement et que le système de

prêts et bourses permette de conserver le grand principe d'accessibilité aux études supérieures.

Enfin, pour M. Gérin-Lajoie, le défi de l'excellence passe par le dépassement chez les enseignants. Mais comment stimuler ce dépassement? L'ancien ministre croit qu'on pourrait y parvenir en instituant une forme d'agrégation, c'est-à-dire l'établissement d'une catégorie d'enseignants à laquelle aurait accès une élite, dûment rémunérée comme telle et investie de responsabilités particulières quant à l'encadrement des jeunes qui débutent dans la carrière.

L'ex-ministre est conscient que l'effort consenti par les Québécois depuis 25 ans pour leur système d'éducation est énorme, mais il se demande si tous ces défis à relever ne justifient pas un effort collectif supplémentaire.



M. Paul Gérin-Lajoie, premier titulaire du ministère de l'Éducation au Québec.

12 HEURES SEULEMENT VENTE DE TAPIS PERSANS

NOTRE PLUS GRANDE VENTE EN IMPORTANCE EN 1989

Aimeriez-vous être témoins de la plus vaste salle de vente de tapis persans au Canada? Venez voir notre vaste sélection de tapis persans de grande valeur. Cette exposition, plutôt inhabituelle, présentée par le H.A.M. d'Iran regroupe une collection de plus de 2 500 pièces faites à la main et, provenant de plus de 30 centres de tapis en Iran. La sélection comprend plusieurs pièces allant jusqu'à 21' de longueur: Imperial Kashan, Sarouk, Bijar, Ardebil, Jashagen, Yalemah, Birjand, Mashhad, Hamada, Belouch, Bokhara, Imperial Tabriz. Aussi, un vaste choix de sacs Kallim, tapis antiques et semi-antiques. Dimensions allant de 1'x1' à 13'x22'. Ces tapis vous sont offerts dans une variété de couleurs et de motifs afin de plaire à tous.

JUSQU'À **50% DE RABAIS**

Pourquoi vendons-nous plus de tapis persans que quiconque au Canada? La raison est fort simple: puisque nous faisons affaires directement avec les fournisseurs en Iran, que nous avons le tout des tisserands même, notre sélection est des plus vastes. Et le prix? Oui, vous obtiendrez les plus bas prix en ville. Exemple: tapis persan Shiraz, 100% laine, 7'x5', pour seulement 585\$. Cet article sera vendu à l'unité (un par famille). Tirez profit de cette vente exceptionnelle et ce, avant notre départ pour d'autres villes canadiennes.

UNE DIVISION DE LA COMPAGNIE KESHMIRI HOLDINGS LTÉE



VENDREDI 24 NOVEMBRE
DE 10H À 22H
À
L'HÔTEL PLAZA UNIVERSEL
3031, BOUL. LAURIER
QUÉBEC (QUÉBEC)



ÉCONOMISEZ

20%

de rabais SUR TOUS VOS ACHATS

(SAUF LES ARTICLES DONT LA LISTE EST AFFICHÉE EN MAGASIN ET LA MARCHANDISE DÉJÀ EN SPÉCIAL AVEC LES ÉTIQUETTES JAUNES OU ROUGES)

**1 jour seulement
Le vendredi 24 novembre 1989**

Magasin à rayons

Korvette

- 4000, boul. du Jardin
Place Liray
ORSAINVILLE
- 356, Jacques-Cartier
DONNACONA
- 130, Saint-Thomas
MONTMAGNY
- 130, Route Racette
Les Galeries St-Augustin
SAINT-AUGUSTIN
- Place
Sainte-Anne
SAINTE-ANNE-DE-BEAUPRÉ
- Carrefour
Saint-Joseph
SAINT-JOSEPH DE BEAUCE

Donnez-vous un air des Fêtes!

Pianos électroniques numériques

88 touches de bois balancées
sur plomb, amplificateur
intégré de 30 watts par canal

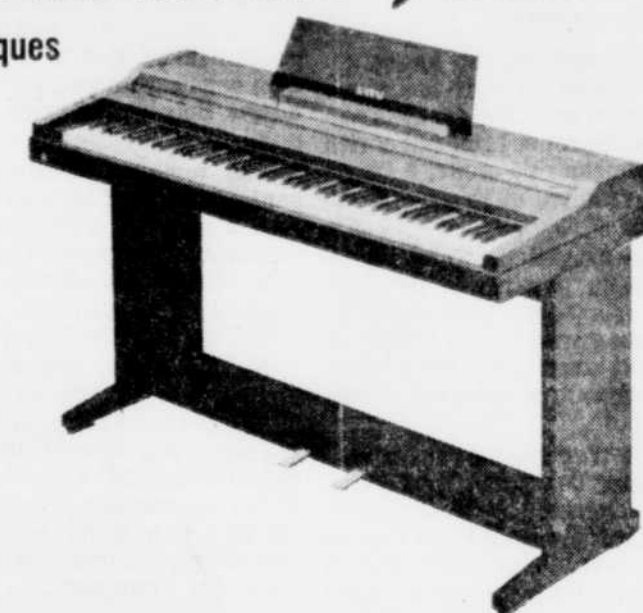
Prix suggéré par le
manufacturier: 3500 \$

**Spécial
2 395 \$**



Clavier électronique
avec notes format standard.
Système de mélodie automatique
FS610 Ad-Lib exclusif à KAWAI

Prix spécial **395 \$**



Venez entendre nos nouveaux modèles de pianos droits
502, 601, UST-8, de 41 1/2 po à 46 po de hauteur. **KAWAI**

NOUS ORCHESTRONS LA VENTE DES PRODUITS KAWAI

MUSIQUE & BEAUDOIN depuis un quart de siècle

17, rue Desjardins, Lévis 833-2141

- Plan mètre de côté
- Plan de location
- Location gratuite
- Plan mètre de côté
- Plan de location
- Location gratuite

MACINTOSH PLUS

Mémoire 1 Mo
Clavier canadien-français
Disque Rigide 20 Mo, interne
Lecteur 800 Ko, interne

1 995\$

Pour seulement
1 995\$
Prenez le pouvoir
de la logique
MACINTOSH
Durée limitée et quantité limitée



MICRO LOGIC
La Solution Logique...!

2786, chemin Sainte-Foy
Sainte-Foy, Qc
Tél.: (418) 658-6624

440, 118ième rue
Saint-Georges Est, Qc
Tél.: (418) 228-0005

Le transport routier sera surveillé par un corps de policiers spécialisés

La surveillance du transport routier lourd serait confiée à un corps spécialisé à l'intérieur de la Sûreté du Québec plutôt qu'aux agents de la SQ ou d'un autre corps indépendant d'agents de la paix.

par GILLES BOIVIN
LE SOLEIL

Selon les informations obtenues par LE SOLEIL, cette escouade spécialisée pourrait ainsi profiter

du support technique de la SQ — notamment au chapitre des communications, de l'informatique et du suivi des dossiers — tout en étant exclusivement vouée au contrôle des poids lourds qui sillonnent le réseau routier québécois.

Au cabinet du ministre des Transports et ministre de la Sécurité publique, M. Sam Elkas, on précise que « les négociations étaient encore en cours » sur cette question du contrôle des poids lourds, mais que l'hypothèse du corps spécialisé à l'intérieur de la SQ était sur la table. M. Elkas devait recevoir un rapport de ses hauts fonctionnaires sur la question.

La semaine dernière, le ministre Elkas confiait au SOLEIL qu'il entendait mettre en place, avant le printemps, un plan global de contrôle des mastodontes routiers, qui causent chaque année de lourds dégâts au réseau routier et échappent à la surveillance de l'Etat. M. Elkas évaluait alors à plus de 200 le nombre d'inspecteurs qui pourraient être affectés à cette tâche.

Avant leur intégration à la Sûreté du Québec, en 1984, les 174 agents spéciaux du contrôle routier — les bleus — relevaient du ministère des Transports. Leur nombre a été réduit d'une centaine depuis et ne suffit plus à la tâche. La déréglementation du transport routier en Ontario et aux États-Unis est venue accentuer le problème.

Della Noce dénonce l'injure faite aux Italiens

OTTAWA (PC) — Une annonce du Collège Platon, publiée dans le bottin des pages jaunes de Montréal sous la rubrique « écoles de langues », page 453, offre un cours de « mafia » au lieu d'un cours d'italien.

cuses de la compagnie Télé-Direct, une filiale de Bell Canada, responsable de la publication du bottin.

Le député considère que « c'est une profonde injustice envers la communauté italienne au Canada ».

Della Noce, n'a pas trouvé cela très drôle et il s'est levé, hier aux Communes, pour exiger des ex-

Le député de Duvernay, Vincent



Pierre
CHAMPAGNE

Opération Hélico

Il y a, certains jours, des choses que je ne comprends pas. Je dois avoir les oreilles bouchées.

C'est ainsi qu'aujourd'hui, vers 14 h, le service de protection contre les incendies de la ville de Québec et le 430e Escadron tactique d'hélicoptères du 5e Groupe-brigade des Forces canadiennes de la base de Valcartier procéderont à une opération de sauvetage à grand déploiement... au complexe H, place George V. Toute la presse est conviée à couvrir cette « simulation ».

Or, on ne compte que trois ou quatre étages au complexe H. C'est loin d'être la tour infernale. Et j'imagine qu'en cas de feu, tout le monde sortirait par les portes, comme dans n'importe quel édifice de deux ou trois étages en ville.

Ce que je ne comprends pas, c'est la raison pour laquelle cette « simulation » n'a pas été faite à partir du complexe G. La tour, comme on l'appelle. Parce que s'il fallait un jour évacuer des fonctionnaires par hélicoptère, ce serait bien plus ceux qui travaillent dans la tour que ceux qui travaillent dans le « calorifère ». Il me semble que la « simulation » aurait été tellement plus spectaculaire et tellement plus réaliste si on l'avait réalisée du complexe G.

Mais en haut du complexe G il y a plein d'antennes et de haubans qui gênent considérablement l'approche des hélicoptères, alors qu'en haut du complexe H il y a une plate-forme qui sert d'hélicoptère pour le premier ministre. C'est bien plus facile de travailler.

Mais s'il y avait un feu dans la tour... qu'est-ce qu'on ferait avec les hélicoptères, les antennes et les haubans ? Question plate !

Pinochet... achetez !

En me rendant, avant hier, à la caisse populaire des fonctionnaires, dans le complexe G, question d'y effectuer quelques transactions essentielles, j'ai été vraiment ébloui, et le mot n'est pas trop fort, par les oeuvres d'un peintre qui m'était inconnu et qui exposait dans le corridor. Ébloui par les couleurs ; par le style ; par le genre néo-impressionniste qui se dégageait surtout des huiles. Impressionné aussi par la luminosité des aquarelles.

J'ai regardé la signature : **Humberto Pinochet**. Et j'ai compris. Humberto est le fils de **Sylvia Araya**, artiste-peintre de renommée internationale et de **Jorge Pinochet**, marchand de tableaux. Il est né à Santiago du Chili, en 1956. Avec un nom comme Pinochet, il fallait s'en douter. Mais s'il est maintenant au Canada, à Québec, c'est sans doute parce que tous les Pinochet du Chili ne partagent pas les mêmes idéologies politiques. C'est comme les Tremblay au Québec.

Bref, Pinochet fait des peintures superbes. Achetez les pendant qu'elles ne sont pas encore trop onéreuses (de 200 \$ à 400 \$ chacune). Je suis persuadé que vous ferez un excellent placement. Je vous l'assure : j'ai l'oeil ! Mais il ne vous reste que peu de temps. **Humberto Pinochet** n'expose ses peintures dans le corridor du complexe G que jusqu'au 29 novembre.

Les phares de jour

Tous les véhicules automobiles qui seront vendus au Canada à compter du 1er décembre 89 (c'est demain... ou presque) devront être équipés d'un dispositif d'allumage automatique des phares avant.

Selon Transport Canada, l'utilisation des phares de jour devrait permettre de réduire de 3 % à 6 % le nombre d'accidents de la route. Cela représente environ 120 décès, 11 000 blessés et 200 millions \$ en réparations et compensations.

On évalue par ailleurs que le fonctionnement du dispositif entraîne une augmentation de consommation de carburant de l'ordre de 3 \$ à 15 \$ par année, selon le kilométrage parcouru.

Le Canada devient donc le deuxième pays, après la Norvège, à exiger l'installation d'un dispositif d'allumage automatique des phares sur tous les véhicules neufs. Soulignons par ailleurs que la Suède et la Finlande ont également légiféré en cette matière, obligeant les automobilistes à circuler avec les phares allumés en tout temps.

Des fonctionnaires font du théâtre

« Cher monsieur Champagne

« Saviez-vous que dans la fonction publique, il n'y a pas que les 'redresseurs' qui bougent ? Il y a aussi des créatrices et des créateurs qui, après 17 h, développent d'autres aspects de leur potentiel.

« À preuve, La Troupe du 9 à 5, une troupe de théâtre toute neuve formée de six authentiques fonctionnaires (4 filles, 2 gars), fera ses débuts cette semaine, samedi prochain le 25 novembre, dans la salle Marquette du collège Saint-Charles-Garnier, au 950, rue Joffre, à 20 h.

« La comédie présentée, écrite par **Réjean Vigneault** a pour titre : Le 16e ne répond plus. Imaginez un instant, au 16e étage d'une tour à bureaux où se niche un département de la fonction publique québécoise, la petite histoire de cinq fonctionnaires dont l'âge varie de 20 à 60 ans. Ceux-ci exécutent, chacun à sa façon, leur petit rituel quotidien, jusqu'à ce qu'une tempête de neige vienne perturber leur tranquille routine, les tenant coincés dans leur local. Cela suffira pour déclencher un tourbillon de folie et une suite d'événements cocasses.

« Les billets ne coûtent que cinq dollars. C'est sans doute la raison pour laquelle, une semaine avant le spectacle 650 des 750 places de la salle étaient déjà vendues. Si, donc, un de vos lecteurs voulait des billets pour samedi, il aurait avantage à communiquer avec **Diane Normand** en téléphonant, le soir, à 626-1310, ou, le jour, à 643-2393. »

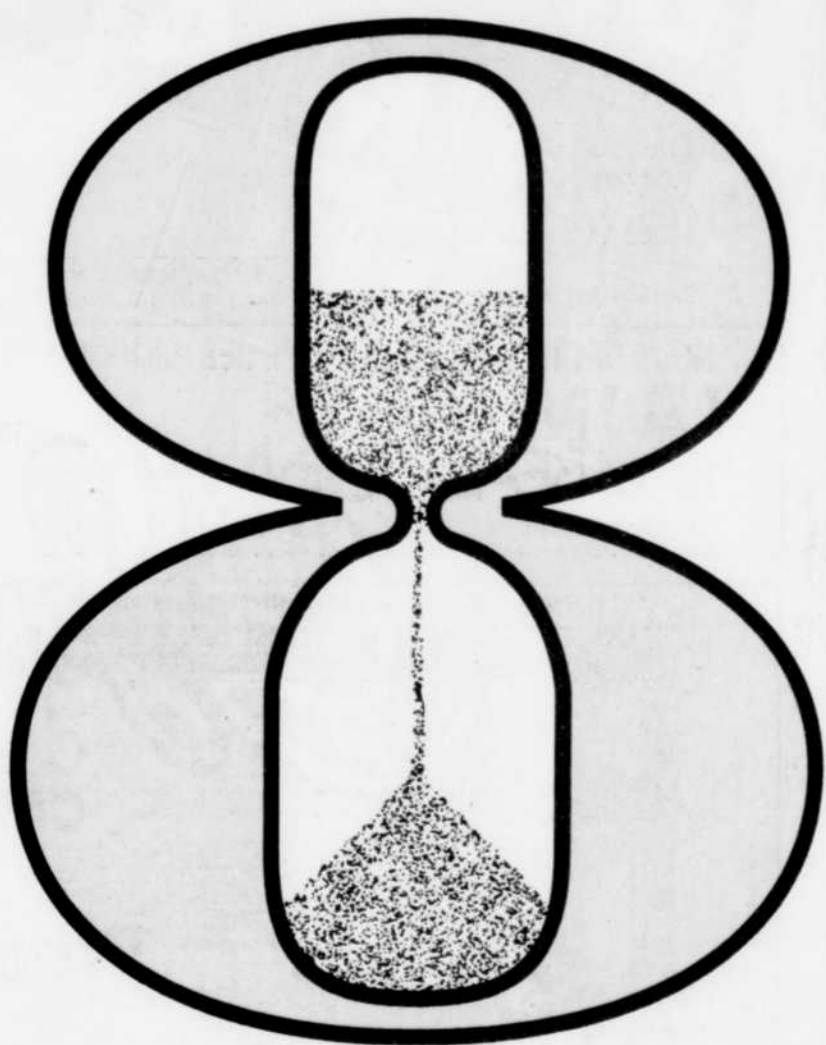
J'ajoute, personnellement, que cette **Diane Normand**, agente de secrétariat, est l'une des vedettes de La Troupe du 9 à 5. Sont avec elle, sur scène, **Pierrette Thériault**, **Marie Laliberté**, **Hervé Bélanger**, **Pierre Lefebvre** et **Suzanne Verret**.

Les huîtres

Les soldats du quartier militaire de Sainte-Foy offrent, le samedi 25 novembre, à toute la population fidéenne, un souper aux huîtres qui se tiendra à leur centre communautaire. Le coût du souper est de 15 \$ par personne, mais les places sont limitées. Les intéressés n'ont qu'à joindre **Lynda Lessard** à 653-4625.

Vous pouvez me joindre, par téléphone, en composant le 644-4015 ; par télécopie, en composant le 647-3451 ; ou par la poste, en adressant votre courrier à la Tribune de la presse, 1050, rue Saint-Augustin, bureau 222, Québec, G1R 5A4.

SAMEDI 25 NOVEMBRE
DE 9 H 00 À 17 H 00
L'INCROYABLE
VENTE



HEURES
UNE JOURNÉE
SEULEMENT
8 HEURES
DE RABAIS SPECTACULAIRES

RABAIS
JUSQU'À
50%
SUR TOUTES
LES MARCHANDISES
EN MAGASIN.

FACILITÉS DE PAIEMENT

LA GALERIE
DU MEUBLE

4 MAGASINS BIEN DIFFÉRENTS

DESIGN: 18, rue Courcellette Tél.: 681-0171
CLASSIQUE: 1215, boul. Charest O. Tél.: 681-0171
ROCHE BOBOIS: 9, rue Courcellette Tél.: 681-4101
CUIR NO 1: 2960, boul. Laurier Tél.: 681-0171

Pour les clients de l'extérieur: 1-800-463-2277

Les vins nouveaux
sont arrivés,
venez célébrer
avec nous.

Statut de reconnaissance officielle à l'Assemblée nationale

Courte lune de miel entre le PQ et le Parti Égalité

La lune de miel entre le PQ et le Parti Égalité, dans lequel M. Jacques Parizeau voyait un « allié objectif » au lendemain des élections, commence déjà à tourner au vinaigre.

par MICHEL DAVID
LE SOLEIL

À quelques jours de la reprise des travaux à l'Assemblée nationale, le PQ a opposé une fin de non-recevoir catégorique à la demande du Parti Égalité (PE), qui voudrait pouvoir poser une question au gouvernement chaque jour, lors de la période prévue à cette fin.

« Non, c'est clair », a déclaré, hier, le chef de l'Opposition, M. Guy Chevrette. « No way », a traduit M. Parizeau, qui veut bien que le Parti Égalité jouisse de certains privilèges normalement réservés aux partis officiellement reconnus à l'Assemblée nationale, mais pas au point que le PQ lui cède de son temps d'intervention.

« Quand M. Parizeau a dit qu'il allait dérouler le tapis rouge, c'était donc de la réthorique postélectorale et de la bouffonnerie », a commenté le chef du PE, M. Robert Libman, qui a même parlé de « trahison ». Réplique de M. Parizeau : « Il commence plutôt bien ! »

Selon lui, reconnaître au PE le droit à une question quotidienne équivaldrait de facto à le reconnaître officiellement comme parti. Ce qui est hors de question puisqu'il a obtenu moins de 4 % des voix le 25 septembre.

« Sans aucun doute, le PE représente quelque chose, un certain nombre de gens et d'idées... »

J'ai dit qu'il pourrait bénéficier de certains services. Mais parce que j'ai dit ça, certains semblent avoir développé un appétit », a-t-il déclaré.

« Jouer le livre »

Le caucus des députés du PQ entreprenait, hier, dans un hôtel de Sainte-Foy, une réunion spéciale de deux jours pour préparer la courte session qui débutera mardi.

Le gouvernement ayant choisi de la retarder le plus possible, M. Guy Chevrette a averti son homologue ministériel, M. Michel Pagé, qu'il devra négocier serré s'il veut obtenir le consentement de l'Opposition pour faire adopter avant Noël les projets de loi qui auraient normalement dû être déposés avant le 15 novembre. « On va jouer le livre », promet-il.

« Je ne vois pas pourquoi on se tirerait en l'air pour accorder des consentements à un gouvernement qui ne voulait pas siéger avant Noël », a-t-il ajouté.

La porte n'est quand même pas complètement fermée à l'adoption de projets « d'intérêt public certain » auquel le PQ pourrait difficilement s'opposer, comme celui sur les sages-femmes, que le gouvernement entend soumettre de nouveau à l'Assemblée nationale.



Le chef du PQ, M. Jacques Parizeau.

« Ce sera du cas par cas », a expliqué M. Chevrette.

Lutte à la pauvreté

En conférence de presse, M. Parizeau et son critique en matière sociale, M. Rémy Trudel, ont longuement disserté sur la nécessité d'un « coup de barre » pour enrayer la « grangrène de la pauvreté qui se propage à une vitesse croissante ».

M. Parizeau a indiqué que le PQ proposera éventuellement qu'une commission parlementaire utilise son « droit d'initiative » pour examiner les différents aspects du phénomène et dégager des « pistes d'intervention ». Il a cependant été incapable de circonscrire précisément et concrètement le mandat d'une telle commission.

L'oeuf Baccarat



« Messina »... le deuxième d'une série exclusive d'oeufs Baccarat pour Birks. Un oeuf taillé à la main et brillamment façonné en cristal de plomb. Un véritable trésor pour tout collectionneur. Oeuf et base, 125 \$.

Dans chaque boîte bleue se cache un rêve.

BIRKS

Club Prestige Birks

En novembre et décembre, à l'achat d'un extraordinaire bijou fin de plus de 1 000\$, inscrivez-vous à notre programme sans frais d'intérêt. Rien de plus facile:

- Plan de financement sans intérêt
- Acompte initial de 20%
- 10 versements mensuels égaux

BIRKS



RADO
Switzerland

L'avenir à votre poignet.

La céramique est l'une des matières les plus résistantes qui soient et les techniciens de l'espace n'ont pas été les seuls à s'en apercevoir. Les designers de Rado l'ont compris eux aussi. Ils ont eu recours à la céramique pour créer la nouvelle DiaStar Anatom. Une montre d'une beauté qui défie le temps. Rado DiaStar Anatom, étanche, bracelet céramique et verre saphir inrayables. Pour dames et pour hommes. 1850 \$. Au Canada exclusivement chez Birks. Garantie Birks de 2 ans • gravure gratuite • personnel qualifié

Dans chaque boîte bleue se cache un rêve.

BIRKS

Le laiton vole la vedette

Surtout en cette période des Fêtes.

Rustiques.
Fonctionnelles.
Décoratives.
Lampes-tempête en laiton massif avec globe. Des lampes pour tous les décors. Représentés: seulement 4 de nos 6 modèles. 24,95 \$ ch.

Dans chaque boîte bleue se cache un rêve.

BIRKS

Place Ste-Foy, 653-4035

DU
JAMAIS
VU!

les vêtements

St. Lawrence
GALERIES DE LA
CAPITALE

Procurez-vous
un

PALETOT
D'HIVER

Beau, chaud et léger

Style trench d'allure ample, excellente confection, ceinturé à la taille. Tissu "extérieur": 65% poly - 35% coton / "intérieur": 100% nylon / "remplissage": chaude doublure pour l'hiver (100% polyester) / couleurs: marine et gris; tailles: petite, moyenne, grande et très grande.

SEULEMENT

69⁹⁵

Commandes postales non acceptées.

300\$ D'ACCESSOIRES GRATUIT à l'achat d'un caméscope vidéo 8 SONY

Recevez gratuitement 300 \$ d'accessoires de haute qualité tels que: lampe, trépied, valises, etc.

Ne payez qu'au printemps 90

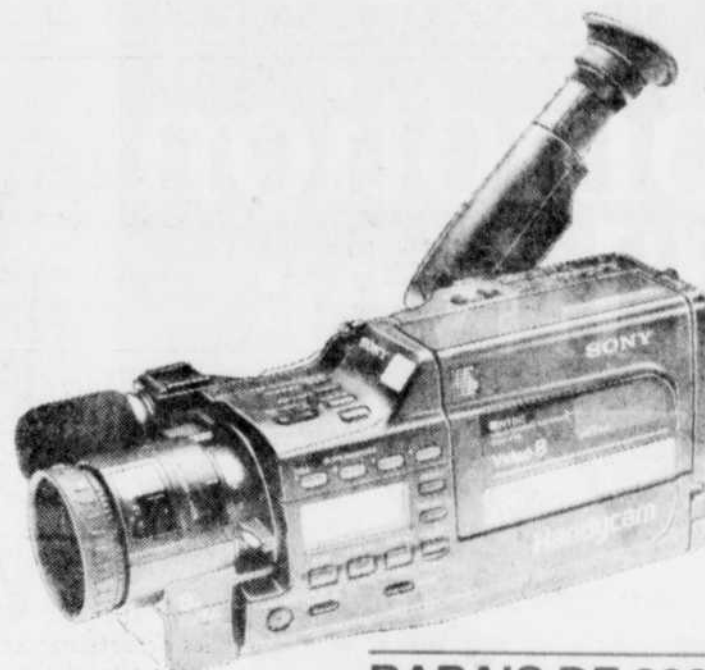
- conditionnel à l'approbation de crédit
- aucuns frais de crédit avant le 22 février 1990
- montant d'achat minimum de 300 \$ requis



RABAIS DE 100\$
Modèle CCD-V36, lentille macro et zoom 6x1 **1 299\$**



RABAIS DE 100\$
Modèle CCD-V50, lentille macro et zoom 8x1 **1 499\$**



RABAIS DE 200\$
Modèle CCD-V70, zoom 8x1, surimpression d'image, 4 mémoires **1 699\$**



SONY



STÉRÉO 28"
Stéréo moniteur, entrée super VHS, haute définition, sortie pour chaîne stéréo

1 299\$



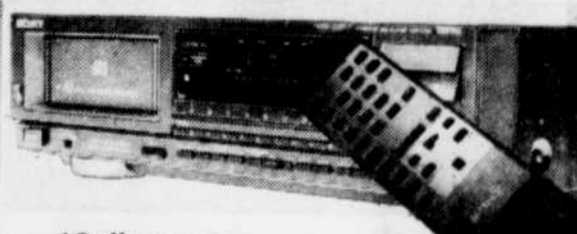
STÉRÉO 20"
Stéréo moniteur, entrée super VHS, haute définition, sortie pour chaîne stéréo

849\$



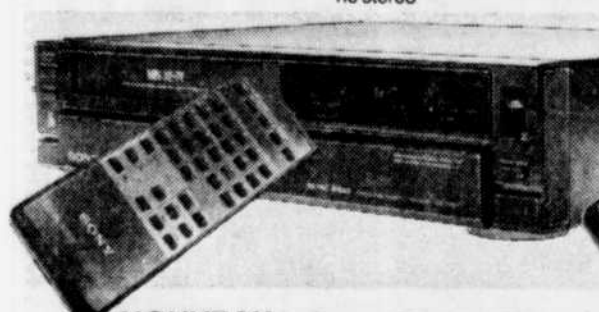
Télé 14"
Télécommande, affichage à l'écran

499\$



10 disques Lecteur laser
Télécommande auto-programmable

549\$



NOUVEAU VHS de Sony
Programmable à l'écran, câble-sélecteur intégré

499\$



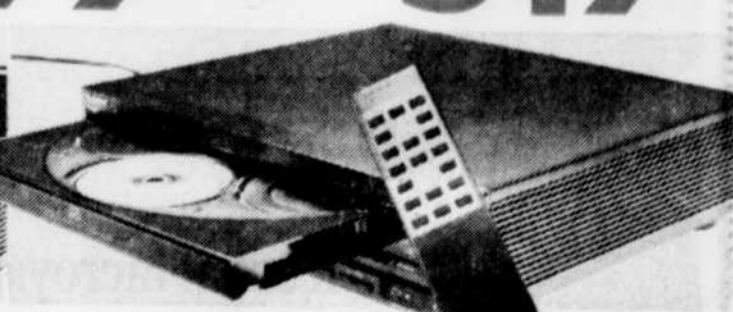
VHS HI-FI stéréo
4 têtes, effets spéciaux, programmable à l'écran

799\$



Lecteur laser
Programmation simple instantanée

259\$



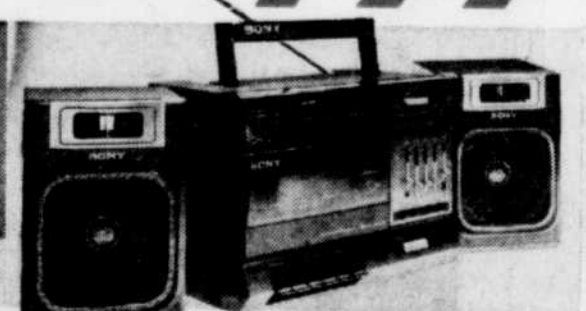
5 disques Lecteur
avec télécommande auto-programmable

399\$



Mini-chaîne avec laser
AM-FM cassette, compact disque, haut-parleurs détachables

499\$



Portatif
AM-FM cassette, haut-parleurs détachables

99\$



Walkman sport
AM-FM cassette, avec écouteurs

99\$

Boul. de la Capitale, sortie P.-Bertrand Nord
840, Bouvier
627-0840
2, rue St-Jean, angle Salaberry
524-8431

La clef de sol

La mauvaise gestion de la société également dénoncée Hydro accusée de mener une campagne de dénigrement contre ses employés

loto-québec **Résultats**

Banco Tirage du 89/11/22

1	4	6	7	13
20	22	30	31	32
33	37	44	49	53
54	57	58	60	68

Vous pouvez miser jusqu'à 21 h les soirs de tirage

PROCHAIN TIRAGE: 89/11/24

Lot	Catégorie (mise de 1\$)	Lot	Catégorie (mise de 1\$)	Lot	Catégorie (mise de 1\$)
10/10	200 000 \$	8/8	25 000 \$	6/6	1 000 \$
9/10	5 000 \$	7/8	200 \$	5/6	25 \$
8/10	200 \$	6/8	10 \$	5/5	250 \$
7/10	25 \$	7/7	5 000 \$	4/5	5 \$
6/10	5 \$	6/7	50 \$	4/4	100 \$
9/9	50 000 \$	5/7	5 \$	3/3	25 \$
8/9	1 000 \$			2/2	7 \$
7/9	100 \$				
6/9	5 \$				

TVA, le réseau des tirages de Loto-Québec

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

Les syndicats de techniciens, d'employés de bureau et de métiers d'Hydro-Québec ont accusé, hier, la société d'État de mener une campagne de dénigrement contre ses employés, comme l'avait fait en 1982 le gouvernement avec les travailleurs du secteur public.

par BRIGITTE BRETON
LE SOLEIL

Pour le Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP-FTQ) qui représente les 14 000 salariés, l'analogie est frappante. « Le lien est d'autant plus réel que l'actuel président du conseil d'administration et chef de la direction de la société Hydro-Québec, M. Richard Drouin, dirigeait les négociations du secteur public pour la partie patronale, en 1982 », a affirmé hier le coordonnateur syndical, M. Luc Chabot.

Les syndicats réagissaient, hier, en conférence de presse, aux messages d'Hydro publiés mardi, dans les journaux. Dès le début du conflit, Hydro a eu recours à la publicité dans les journaux pour informer le public sur les négociations en cours et sur la qualité du service. Dans la page publicitaire de mardi, Hydro demandait s'il était raisonnable que la rémunération globale d'un employé de métier passe de 55 105 \$ à 80 683 \$ en 1991.

Pour le SCFP, il s'agit là d'une « emphase démagogique ». Les syndicats disent ne pas vouloir partir d'une guerre de chiffres, mais ils soutiennent que les données de l'employeur sont erronées. M. Chabot affirme qu'Hydro additionne deux fois les mêmes éléments ce qui gonfle la rémunération des employés. Le coordonnateur précise que le salaire moyen d'un employé de métier est de 29 000 \$, celui d'un technicien de 42 000 \$ et celui d'un employé de bureau de 30 000 \$ par année, et que les salariés d'Hydro ont des avantages sociaux similaires à ceux des travailleurs du secteur public.

Selon la porte-parole patronale, Mme Francine Charest, Hydro ne mène nullement une campagne de dénigrement, mais expose tout simplement des faits basés sur des statistiques.

Par ailleurs, le SCFP a de nouveau dénoncé, hier, la mauvaise gestion de la société d'État, en mentionnant qu'Hydro devait consacrer 67 millions \$ pour racheter des contrats de bi-énergie. Pour M. Chabot, si la nouvelle direction d'Hydro-Québec en est réduite à une telle extrémité, c'est tout simplement parce qu'elle a mal géré les niveaux d'eau de ses barrages. « Tout ce qui comptait alors était de vendre le plus d'énergie possible aux Américains », poursuit-il.

« Tentant de se dégager de ses propres responsabilités, Hydro multiplie depuis deux mois les épouvantails et sème la peur en accusant ses employés en grève d'être responsables des délestages appréhendés pour décembre et janvier », a ajouté le coordonnateur.

Aujourd'hui, les négociateurs patronaux et syndicaux doivent se rencontrer en présence du conciliateur Normand Gauthier. Employeur et syndicats doivent aussi se retrouver devant le Conseil des services essentiels pour la poursuite des auditions amorcées vendredi. Hydro veut faire des ajouts à la liste de travaux prioritaires, dont plusieurs au réseau de distribution souterrain de l'agglomération de Québec.

Hier, en fin de journée, la porte-parole d'Hydro signalait que le débrayage hebdomadaire des 14 000 salariés d'Hydro s'était déroulé sans difficultés majeures. La grève vise aujourd'hui les régions Montmorency (région de Québec) et d'Abitibi.

Scierie Leduc de Saint-Émile Le Tribunal du travail rend son verdict le 30

C'est le jeudi 30 novembre que le Tribunal du travail rendra son jugement qui devrait déterminer l'issue du long conflit de travail qui perdure à la scierie Leduc, de Saint-Émile.

par ALAIN CASTONGUAY
LE SOLEIL

Actuellement, il y a un peu plus de la moitié des effectifs du syndicat qui est au travail (45 personnes) alors que les autres sont toujours en grève. Cette situation dure depuis le 3 mai dernier. À partir de là, le Syndicat démocratique des salariés de la scierie Leduc (CSD) a entrepris une guérilla juridique qui n'a pas donné les résultats escomptés.

Le juge Géraud Lebel, de la cour supérieure, a refusé d'accorder une injonction au syndicat, au début du mois de juillet. La partie syndicale estimait que le retour au travail était illégal puisqu'il n'y avait pas eu de vote sur cette question en assemblée générale.

Cette version fut évidemment contestée par la partie patronale qui a allégué que les 45 employés étaient rentrés d'eux-mêmes au travail. Le juge Le-

bel a retourné la cause devant le Tribunal du travail en expliquant que cette question ne relevait pas de sa compétence.

Le syndicat avait justement amené cette cause à la cour supérieure afin d'éviter les longs délais devant le Tribunal du travail. La scierie Leduc est une filiale de la papeterie Daishowa et toute sa production de copeaux est dirigée vers l'usine de Limoilou.

Le conflit remonte à juin 1988. Une convention temporaire régit les conditions de travail des salariés, la précédente étant échuée depuis le 31 août 1987. M. Gilles Côté, directeur général de la scierie, préfère attendre le jugement avant de commenter la situation de l'usine et les possibles répercussions de la décision du tribunal. Du côté syndical, ni l'avocat les représentant, Me Peter Bradley, ni le responsable du dossier à la CSD, M. René Poiré, ont pu être joints hier.

Syndicat des profs de l'État : le médiateur conclut à l'échec

MONTREAL (D'après PC) — Un autre rapport de médiation vient d'être déposé dans le secteur public, cette fois dans le dossier qui oppose le Syndicat des professeurs de l'État du Québec au Conseil du Trésor.

Ce syndicat indépendant représente 903 professeurs répartis dans quatre secteurs : 425 dans les Cofi (Centres d'orientation et de formation des immigrants), 235 dans les deux conservatoires d'art dramatique et les six écoles de musique, 155 dans les deux Instituts de technologie agricole de La Pocatière et Saint-Hyacinthe et 88 à l'Institut de tourisme et d'hôtellerie.

Normalement, ce rapport était

prévu à la fin de l'été. Toutefois, vu les progrès enregistrés, les parties ont convenu à plusieurs reprises de prolonger le mandat du médiateur Gilles Lavoie. Celui-ci n'a terminé son travail que le 28 octobre. Ce n'est qu'hier qu'il rendait public son rapport.

Dans le cas du Syndicat des professeurs de l'État du Québec, le médiateur estime avoir pu rapprocher les parties, bien qu'il conclut à un échec.

Promotion d'hiver

Sioux

► **Qualité supérieure de SIOUX**

► **Doublées d'agneau véritable**

► **Un achat incroyable**

124⁹⁹\$ & 149⁹⁹\$

Prix courant 175.⁰⁰\$ à 225.⁰⁰\$

FLORMONT

CHAUSSURES POUR HOMMES

Place Québec 523-4711 Les Galeries de la Capitale 627-2836 Place Laurier 658-8845

Aussi disponible à Montréal

Vous pouvez compter sur le rendement et la fiabilité des appareils Viking Eaton

Le bureau de recherches Eaton a mis à rude épreuve les appareils Viking Eaton. Ils ont été testés pour nous assurer qu'ils répondent à toutes nos normes de qualité. Ces appareils sont performants et vous offrent un excellent rapport qualité-prix. Commandez votre électroménager Viking Eaton maintenant et nous vous le livrons sans frais! (À l'intérieur du circuit de livraison Eaton)

Cuisinière 30 po Viking Eaton facile à nettoyer

1. Surface de cuisson en retrait, dossier en verre, prise pour petits appareils, minuterie délai-cuisson-maintien et lèche-frite de luxe avec couvercle. Modèle SE3040, blanc. (Ton amande, 10,00 en sus)

699⁹⁸ ch.

Réfrigérateur 3 portes Viking Eaton

2. Modèle sans givre RS1810 à compartiments juxtaposés. Congélateur à 4 tablettes, double thermostat, bacs à légumes transparents, porte et poignée à garniture. Blanc. (Ton amande, 10,00 en sus)

1 089⁹⁸ ch.

Machine à laver 11 cycles Viking Eaton

3. Avec niveaux d'eau à l'infini, mini panier, agitateur en spirale, distributeur de javelissant et de produit assouplissant. Modèle EW709, blanc.

639⁹⁸ ch.

Sèche-linge 6 cycles Viking Eaton

4. Avec les caractéristiques suivantes: 4 sélections de température, éclairage du tambour et ventilation à 4 voies. Modèle ED709, blanc. (Ton amande, 10,00 en sus)

419⁹⁸ ch.

CORRECTIONS

Cahier Eaton JOYEUSES PERSPECTIVES, encarté dans Le Soleil du mercredi 22 novembre 1989:

Page C3 C.D.E. Chemisiers
Délai de 2 semaines

Page C13 R.T. Ensemble de 3 chandeliers, contenant avec 4 ronds de serviette.
Délai de 3 semaines.

Eaton s'excuse de tout inconvénient.



EATON

Nous sommes... le grand magasin du Canada

En résiliant les ententes de bi-énergie

Hydro annule des efforts pour réduire les pluies acides

Le rachat des contrats de bi-énergie par Hydro-Québec annulera une bonne partie des efforts pour réduire les pluies acides en provoquant le rejet de 117 500 tonnes d'anhydride sulfureux (SO²).

par MICHEL CORBEIL
LE SOLEIL

Le président de l'Association québécoise de lutte contre les pluies acides, M. André Bélisle, a affirmé mardi que l'abandon pour un an du programme industriel, commercial et institutionnel entraînera la combustion de tonnes de mazout.

L'Association tient ces chiffres d'un consultant dans le secteur énergétique. M. Bélisle soutient que plusieurs sources, dont une chez Hydro, ont confirmé la validité des données.

En tenant compte de la remise en marche de la centrale thermique de Tracy, du démarrage d'alumineries et de la réalisation de deux centrales thermiques — qui

n'en sont qu'au stade de projet préliminaire —, le total de SO² supplémentaire atteindra 207 550 tonnes, dit le président.

D'après lui, cela remet en question les engagements du Québec sur la réduction des émissions de SO² pour janvier 1990 et risque

de jeter un froid sur les négociations avec les Américains pour qu'ils déversent moins de SO².

M. Bélisle souligne qu'une réunion aura lieu, aujourd'hui, à Montréal, avec la Coalition québécoise pour l'environnement pour discuter de la stratégie à suivre. Pour sa part, le leader de la Coalition estime que « la recherche de contrats d'exportation d'électricité par le premier ministre Ro-

bert Bourassa est incompatible avec la protection de l'environnement ».

Au ministère de l'Environnement, M. Laval Lapointe rapporte que le gouvernement est conscient de la situation et qu'une étude sera déposée en janvier, étude portant sur les différentes façons d'atténuer les émissions. Le coordonnateur du dossier sur les précipitations acides trouve ce-

pendant exagérées plusieurs affirmations de M. Bélisle.

Ainsi, les chiffres sur les émissions de la centrale de Tracy seront inférieurs du tiers à ce que prétend le président de l'Association. En outre, M. Lapointe dit que les objectifs de réduction des émissions de SO² seront bel et bien atteints, d'autant plus que leur réalisation n'est attendue que pour 1994. De plus, selon lui, la situation n'aura aucun impact sur les

négociations avec les Américains puisque ces derniers ne se préoccupent que de l'atteinte d'objectif en 1994.

En résiliant les ententes de bi-énergie, parce qu'elle manque d'eau dans ses barrages, Hydro sacrifiera 168 millions \$. La société explique qu'en ne le faisant pas, elle aurait été contrainte de consacrer 261 millions \$ à l'achat d'énergie aux États-Unis.

La RIO décroche la toile brisée du Stade

MONTREAL (PC) — La Régie des installations olympiques (RIO) a réussi, hier après-midi, à décrocher la toile isolante qui pendouillait bien tristement depuis dimanche à l'intérieur du Stade olympique. Cette entreprise délicate a débuté à 13 h et a pris fin vers 17 h. Pour parer à tout nouvel incident, les techniciens descendaient la toile de 22 tonnes à très faible allure, à l'aide de treuils hydrauliques.

Les préparatifs ont duré deux jours. Il a fallu compter 12 heures pour l'installation du système sur le toit. Douze opérateurs et six hommes de services ont contrôlé et surveillé l'opération de descente de la toile qui s'effectuait manuellement.

Par ailleurs, la RIO a commandé une expertise à la firme d'ingénieurs-conseils Pageau, Morel et Associés pour déterminer les causes de l'accident de dimanche. Aujourd'hui la filiale de Lavalin, Socotec, devrait commencer à réparer la toile par soudure électronique.

Par ailleurs, le vice-président au marketing chez Lavalin, Clément Richard, a indiqué hier que la toile isolante achetée en 1986 par leur filiale Socotec, n'avait pas été testée en usine au Québec. M. Richard a expliqué que la compagnie allemande qui l'a tissée s'était chargée de tous les essais nécessaires. « Comme la toile était pourvue d'une fiche technique, on n'avait pas besoin de faire d'autres tests », a-t-il fait savoir.

La toile isolante de polyester a coûté 3 millions \$. Elle provient de chez Verseitag, la même compagnie ouest-allemande qui a tissé la toile en Kevlar du toit mobile du stade.

COURS DE SERVICE au BAR
Avec certificat de l'ÉCOLE des MAÎTRES BARMAN au 737, côte d'Abraham
Rabais pour étudiant(e)s
SERVICE DE PLACEMENT
Permis culture personnelle, C.P. 026, min. Éducation du Québec
529-5333

L'ASSOCIATION DES DIPLÔMÉS DE L'UNIVERSITÉ LAVAL
DÉJEUNER-CONFÉRENCE



L'ASSOCIATION DES DIPLÔMÉS DE L'UNIVERSITÉ LAVAL
A LE PLAISIR DE RECEVOIR
Monsieur D'Iberville Fortier
Commissaire aux langues officielles
LE MARDI 5 DÉCEMBRE 1989, À 12 HEURES
AU CHÂTEAU BONNE-ENTENTE
Titre de la conférence:
La contribution de la Loi sur les langues officielles à l'égalité du français et de l'anglais.
TARIF: 25 \$
Invitation à tous
Pour réservation contactez
Nicole Charland au numéro 656-3242.

TWIK®

le Baroque
selon
LILI CREPON
p a r i s

le Baroque,
c'est
la panne de velours
soyeuse
qui moule le corps,
c'est
du velours imprimé,
en forme fuseau,
en boléro...
le Baroque c'est twik
en Lili Crepon!
en exclusivité pour twik

la maison
simons

VIEUX QUÉBEC GALERIES DE LA CAPITALE MAINTENANT OUVERT LE NOUVEAU SIMONS PLACE STE-FOY

EDITORIAL

Branle-bas des fermiers

La frustration des agriculteurs est bien compréhensible. Le gouvernement fédéral a multiplié les promesses à leur endroit pendant les négociations de l'accord de libre-échange avec les États-Unis et les a aussi assurés qu'il verrait à ce que les programmes nationaux et provinciaux soient substantiellement épargnés dans les arrangements du GATT.

Les agriculteurs ont toutefois découvert que la véritable position de négociations du Canada s'éloignait de beaucoup de ce discours et qu'en réalité, le Canada souscrivait à l'instauration, au terme d'une période transitoire, d'un libre marché pour les produits agricoles. Telle est du moins leur conviction, partagée d'ailleurs par le ministre québécois de l'Agriculture, Michel Pagé.

Du coup, ils entrevoient la fin du système de gestion des approvisionnements mis en place ces vingt dernières années, des programmes de stabilisation des revenus, des subventions de toutes sortes et des privilèges octroyés aux producteurs agricoles par les gouvernements. Tous les pays du GATT partagent le même objectif de couper dans les subventions à l'agriculture et dans les mesures diverses de protection des marchés.

Le désarroi est tel chez les agriculteurs que le quart des 47 000 producteurs québécois se sont rendus manifester à Ottawa, mardi. L'industrie laitière au Québec se sent particulièrement menacée à la suite d'une recommandation d'un groupe spécial du GATT qui empêcherait le Canada de limiter ses importations de yogourt et de crème glacée. Étendu à d'autres produits transformés, tels le beurre ou le fromage, ce jugement deviendrait catastrophique pour l'industrie laitière.

L'actuelle ronde de négociations du GATT est effectivement déterminante pour des milliers d'agriculteurs canadiens qui risquent d'être acculés à la faillite si le Canada se plie aux intentions américaines de faire tomber toutes les mesures protectrices des marchés et de soutien aux agriculteurs.

Égoïstement, le consommateur peut souhaiter une libéralisation complète du marché. Pourquoi paierait-on la douzaine d'œufs plus chère pour « manger québécois », si on peut acheter les mêmes denrées, provenant des États-Unis, à moindre prix? Sans compter que nos impôts servent en plus à subventionner les agriculteurs et qu'il y a sans doute là d'intéressantes économies à réaliser pour nos gouvernements...

Mais l'autre question à se poser est: désire-t-on conserver au Québec une industrie agricole forte et aussi diversifiée que présentement?

Si la réponse est oui, il presse de réveiller les députés conservateurs du Québec à Ottawa pour qu'ils fassent contrepoids aux intérêts de l'Ouest, dont les céréaliers seraient les gagnants d'une libéralisation des marchés.

Le gouvernement du Québec doit aussi élever le ton. Ce n'est pas un timide communiqué du ministre des Affaires internationales, M. John Ciaccia, qui fera modifier le mandat des négociateurs canadiens à Genève.

L'agriculture, dans tous les pays, aura toujours besoin d'être soutenue financièrement en raison du faible rendement sur le capital investi (2,5 % au Québec en moyenne). Si des programmes existants doivent être réduits, ce qui paraît inévitable, d'innombrables précautions devront être prises pour ne pas mettre en péril des entreprises locales aux seules fins de privilégier le commerce international. Il faudra d'autre part se donner les outils pour s'assurer que tous les pays signataires respecteront les mêmes règles pour préserver une juste concurrence et éviter des vagues de « dumping ».

J.-JACQUES SAMSON

Le sang libanais

Le dernier président du Liban aura eu la vie courte. René Moawad, un chrétien ami de la Syrie, a été assassiné hier, 17 jours après son élection par une cohorte de députés élus avant même la guerre civile amorcée en avril 1975.

Ce meurtre sonne le glas du Liban, aux yeux de certains. Le pays, pont classique entre l'Orient et l'Occident, n'existe pourtant plus dans les faits depuis longtemps. Le seul débat réel porte sur la date de sa disparition.

Les accords de Taef, paraphés sous la haute surveillance de l'Arabie saoudite en septembre dernier, voulaient redonner une légitimité politique à un pays profondément divisé par les luttes de clan alimentées par des intérêts étrangers au pays et souvent reliés au commerce de la drogue.

Cette entente proposait un nouveau partage du pouvoir entre les chefs de clan qui, sous le couvert d'allégeances religieuses différentes, se partagent les bénéfices des différents trafics moyen-orientaux. Tout aussi antidémocratique que le pacte national 1943 qui séparait les pouvoirs entre les diverses bandes libanaises, cette entente séchera sous le soleil de la Méditerranée.

À qui profite le crime? Sûrement pas au peuple libanais qui, au-delà des différences religieuses, partage un triste sort commun, celui de la difficulté de vivre entre les diverses lignes de feu souvent incohérentes.

À Beyrouth, il n'y a ni bons ni méchants. Il n'y a que des victimes impuissantes toutes liées de force au sort des armes et rattachées à une faction par le seul jeu de leur appartenance religieuse. La restructuration politique du pays exigerait la destruction de tous les certificats de naissance et de toutes les cartes d'électeurs existantes, question de repartir à neuf hors de toute attache ségrégationniste.

En déclenchant une guerre sainte contre la Syrie, en mars dernier, le général chrétien Michel Aoun a ouvert une trappe fatale, qui ne se refermera que sur son cadavre et sur celui de milliers de ses partisans. Son appel légitime à l'indépendance nationale ne pourra résister à la pression de l'armée syrienne et des milices adverses.

En se nommant lui-même président du Liban le jour de l'élection de M. Moawad, le général Aoun a choisi le camp de l'illégalité. Son approche meurtrière et suicidaire fait simplement le jeu de ses ennemis et des ennemis du Liban.

RAYMOND GIROUX

LE SOLEIL

Président du conseil d'administration:

PIERRE DES MARAIS II

Président et Éditeur:

ROBERT NORMAND

Éditeur adjoint et rédacteur en chef:

CLAUDE GRAVEL

Directeur de l'information:

DENIS ANGERS

Vice-président et trésorier:

CHARLES-A. POULIN

Directeur de l'édition:

J.-JACQUES SAMSON



Votre Opinion

Eclaircissements

(Lettre à André-A. Bellemare, journaliste)

Les producteurs de porcs ont le dos bien large!

Nous voudrions, par la présente, apporter quelques commentaires suite à votre chronique parue le 11 novembre dernier et qui titrait ainsi: La rivière Boyer de Bellechasse est « morte »: les cochons ont tué les éperlans.

Avec un tel titre, on ne peut mettre en doute vos talents de journaliste accrocheur-vendeur-de-copies. Cependant, à la lecture de l'article, plusieurs interrogations naissent sur la pertinence de votre titre et ensuite sur l'objectivité de votre article. En voici quelques-unes.

Dans votre titre, vous ne mentionnez que les cochons comme assassins de la rivière Boyer. Pourquoi plus loin mentionner, presque à la sauvette, aussi un abattoir et une municipalité déversant leurs égouts dans la rivière? Les cochons seraient-ils plus pollués que les deux précédents? Où ont-ils, c'est le cas de le dire, le dos plus large que les autres? Y a-t-il un rapport qui a su déterminer dans quelles proportions respectives chacun des présumés pollueurs a contribué à la pollution de la Boyer?

Bref, il est toujours très facile d'accuser les producteurs de porcs d'être de grands pollueurs et d'être chaudement applaudis par le public.

Le populisme a toujours besoin de causes à effet simplistes et de boucs émissaires. Pendant ce temps, de l'autre côté, la liste d'attente des producteurs de porcs voulant construire des fosses échantées s'étire sur deux ans, devant l'incapacité du gouvernement à répondre aux multiples demandes de producteurs qui veulent corriger la situation conformément aux règlements du ministère de l'Environnement. Ainsi, pendant que certains causent en faisant beaucoup de bruit, d'autres parlent moins fort mais sont prêts à agir.

Nous vous proposons M. Bellemare de faire une recherche sur les efforts déjà consentis par de nombreux producteurs de porcs pour diminuer ce problème. De plus, nous attendons l'occasion de lire dans votre chronique les solutions réalistes que vous appliqueriez.

Jean-Marie Laliberté, président Syndicat de base de l'UPA du Centre de Bellechasse, Honfleur

Réponse

M. Laliberté,

Qui vous dit que je parlais uniquement des « porcs » dans cet article sur les cochons riverains de la rivière?

André-A. Bellemare

Et la musique...?

(Lettre à Claude Ryan, ministre de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Science)

La présente est pour vous soumettre les réactions que soulève la réforme de l'enseignement des mathématiques et des sciences physiques auprès des musiciens(nes) éducateurs du Québec.

Après avoir étudié les différents paramètres justifiant la venue de cette réforme, la Fédération des associations des musiciens éducateurs du Québec s'interroge sur l'impact que la réforme, une fois appliquée, aura sur la grille horaire des élèves (150 000) qui seront touchés au début de l'année scolaire 1990-1991.

Sans être alarmistes, les musiciens(nes) éducateurs du Québec craignent toutefois que l'augmentation des heures de cours en mathématiques et en sciences physiques ne place les options, comme la musique, aux niveaux secondaire IV et secondaire V, dans une position précaire.

Il est difficile de croire que la grille horaire ne se verra pas modifiée sans porter préjudice aux options qui s'offrent aux étudiants. L'augmentation de crédits requis en mathématiques pour l'admission à un programme collégial risque d'obliger une importante proportion d'étudiants à délaisser les cours optionnels, afin qu'ils concentrent leurs énergies à réussir des cours qui demanderont de plus en plus de temps.

Lors du Sommet sur l'avenir de la formation musicale au Québec, tenu en novembre 1988, vous vous êtes dit en faveur d'une meilleure accessibilité à une formation musicale. Or cette accessibilité si fragile ne risque-t-elle pas de disparaître si de telles modifications aux exigences de réussite viennent sans cesse enlever à l'étudiant toute latitude face à ses cours optionnels?

M. le ministre, la FAMEQ vous demande d'expliquer à l'ensemble des intervenants en éducation musicale de nos écoles de quelle façon s'effectuera la réforme sur l'enseignement des mathématiques et des sciences physiques, et de leur donner une vue générale de l'impact qu'aura la réforme sur l'ensemble de la grille horaire des secondaires IV et V versus le nombre d'heures qu'occuperont les matières optionnelles, en particulier, la musique.

Étant assurés de votre attachement à une formation globale de l'élève, les musiciens(nes) éducateurs du Québec espèrent que vous aurez une oreille attentive aux craintes que la réforme soulève. Ils souhaitent surtout que l'accessibilité à une formation musicale ne trouve pas dans cette réforme un clou de son cercueil.

Sylvain Ouellet, secrétaire pour l'exécutif de la Fédération des associations de musiciens-éducateurs du Québec (FAMEQ)

Le zoo... prison!

Pour qui aime les animaux - je devrais plutôt dire: pour qui sait aimer les animaux - la liberté n'est pas un vain mot. Par liberté, j'entends: « La possibilité de vivre et de circuler dans son habitat naturel sans autre contrainte que celles de cet habitat ». Difficile donc d'aimer les animaux, sans aimer les voir dans leur habitat.

Or, un zoo n'est pas un habitat naturel. Ce n'est qu'une prison pour des animaux coupables de trop chérir leur vie libre. Que les visiteurs de cette prison s'illusionnent en pensant que ces animaux sont bien ne change rien à l'affaire.

Combien de singes y sont devenus fous à être limités à une cage trop exiguë? Même chose pour les ours qui ne marchent rythmiquement d'avant en arrière que dans les zoo. Eux aussi sont devenus fous. Ils sont malades de la captivité.

Que des loups d'Arctique cherchent donc à s'évader de ces prisons est tout à fait normal. Qu'on les abatte à ce moment n'est sûrement pas un fleuron de notre civilisation, surtout quand l'un est encore sur le terrain du zoo. Quant à « l'exploit » des tireurs, il ne peut consister qu'à être incapable de penser à partir du point de vue de l'animal.

Qu'on ne se donne surtout pas bonne conscience en se disant que l'animal était dangereux. Si on ne l'avait stupidement extirpé de son habitat naturel, où il ne demandait qu'à vivre loin de l'homme, jamais il ne serait mort dans ces conditions. Les zoo ne sont que des anachronismes. Il serait temps de s'en rendre compte.

Pierre Routier
Sillery

Un mythe tenace

Le mythe du loup ennemi juré de l'homme est loin d'être mort. S'il faut en croire le sourire de béatitude des deux policiers qui ont abattu l'un des deux loups arctiques échappés du zoo.

Comment croire que l'on ne peut pas endormir des bêtes de 70 livres, ce n'est pourtant guère plus qu'un chien et bien moins qu'un éléphant. Déjà blessé et épuisé, le grand loup blanc semi-apprivoisé était une proie facile. Mais un policier « ne prend pas de chances ».

Deux autres balles dans le flanc, l'ont empêché de fuir dans le bois, que d'instinct il avait senti comme un refuge. Jubilez messieurs les tireurs, il ne vous a fallu que trois balles pour tuer un magnifique loup blanc. C'est une honnête moyenne, entre un homme noir et une vache bicolore.

Toi grand loup blanc, va, tu es

libre, il n'y a plus de grilles électrifiées dans tes territoires éternels.

P.S.: L'abattage des arbres ne mériterait-il pas d'aussi belles photos que l'abattage des loups...

Jean Ménétrier
Cap-Rouge

D'autres avenues

En est-il de même pour les médecines douces? À écouter les débats, à regarder l'énergie que doivent dépenser leurs tenants pour pouvoir percer au Québec et réaliser leur mandat, on croirait revenir en arrière, soit au temps où seulement quelques groupes de gens détenaient la Vérité. Les autres, aussi saints qu'ils puissent l'être, n'étaient pas en droit d'accéder au royaume des cieux.

La médecine traditionnelle, une vraie chasse gardée! De quoi a-t-elle peur? Craint-elle de perdre son pouvoir si elle donne du crédit à d'autres disciples recherchant tout comme elle à soulager la souffrance?

La Corporation des médecins, en limitant plus qu'il ne semble nécessaire l'exercice des médecines douces, freine l'évolution des soins de santé. Bien que les médecins traditionalistes accomplissent aujourd'hui de véritables miracles de technique, je crois qu'il est grand temps qu'ils réalisent que d'autres intervenants sont aussi en mesure de soulager ceux qui souffrent.

On pourrait comparer la nécessité des différentes approches médicales à celle des différentes parties du corps. Toutes sont utiles et interdépendantes, elles sont dirigées par l'idée d'atteindre un même but. Ainsi les médecines douces et traditionnelles auront plus de chances de réussir leur objectif si elles s'articulent ensemble.

Que de vérités demeurent cachées, que de mauvaises avenues utilisées au nom de la preuve scientifique exigée pour juger la qualité et la performance d'une démarche.

À vouloir ne regarder qu'une seule route pour mener à un point donné, nous oublions l'ensemble des autres possibilités. Pour bien connaître, comprendre, prévenir ou soigner un être humain, n'est-il pas indispensable de le considérer dans son ensemble?

Ainsi, croire que les médecins sont les seuls possesseurs de la vérité me semble perpétuer l'ignorance, empêcher l'évolution et favoriser la maladie.

Espérons que d'ici peu de temps, les médecines douces pourront s'exercer au Québec en toute bonne foi!

Suzanne Guinard
Lac-Beauport

LES IDÉES DU JOUR

La violence conjugale, héritage qu'il faut refuser

par le COMITÉ DES AFFAIRES SOCIALES DE L'ASSEMBLÉE DES ÉVÊQUES DU QUÉBEC 1989

Extraits d'une réflexion pastorale sur la violence conjugale

La violence conjugale est encore un malaise aigu de notre civilisation, parce que ses racines profondes sont ancrées dans l'histoire. Elle s'est perpétuée à travers les civilisations et les siècles grâce à l'appui des structures sociales, politiques, économiques et religieuses constituant un ensemble de hiérarchies. Celles-ci se sont renforcées mutuellement pour produire et maintenir la domination masculine.

Le problème de la violence faite aux femmes prend sa source dans la croyance socio-culturelle que les femmes ont moins d'importance et de valeur que les hommes et qu'elles n'ont pas droit au même statut et au même respect qu'eux.

Véhiculée hélas! pendant des siècles, une interprétation négative des récits de la création aux premiers chapitres de la Genèse fonde sur le mythe d'Eve, produite de la côte d'Adam (Gn 2), l'inégalité personnelle ou fonctionnelle de l'homme et de la femme dans la société. Les travaux de l'exégèse moderne ont corrigé cette lecture abusive et montré qu'au contraire, ces passages présentent la femme sur un pied d'égalité avec l'homme, créée dans la même dignité et

pour la même destinée. La domination masculine (...) relève du péché commis par le couple et non du plan initial de Dieu. (...)

Certes, le Nouveau Testament ouvre des chemins de liberté et de dignité pour les femmes. Jésus apporte la grâce de « faire toutes choses nouvelles ». Par son œuvre de libération, le Christ restitue l'ordre primitif où l'être humain a été créé à l'image de Dieu. Destinés tous les deux à s'unir au créateur, hommes et femmes sont équivalents dans cet appel à la dignité des enfants de Dieu. (...)

Un peu d'histoire

Dans l'Eglise primitive, saint Paul saura reconnaître cette œuvre de libération. (...) Mais en raison de quelques autres versets de ses épîtres, ceux-là d'influence rabbinique, et de certaines de ses directives conditionnées par son propre ancrage culturel et par celui de ses communautés, les stéréotypes sexuels de son temps prévalurent sur la nouveauté en Jésus Christ. Les siècles qui suivirent occultèrent même la participation importante des femmes dans l'établissement des premières Eglises, telle qu'on peut le constater à la lecture du Nouveau Testament.

À l'autorité morale de l'apôtre Paul allait s'ajouter celle des Pères de l'Eglise, tributaires des mêmes stéréotypes sexuels. Également hommes de leur temps, ils n'arrivèrent pas à concilier la proclamation chrétienne de l'égalité des femmes selon la grâce et l'infériorité lamentable de leur condition sociale.

Ils l'expliqueront comme une déficience de nature et une conséquence de la culpabilité d'Eve, mettant au compte des femmes toutes les tribulations du genre humain depuis la faute originelle, y compris la crucifixion de Jésus-Christ. Ces jugements très durs, appuyés sur des textes bibliques commentés hors contexte ou appartenant à une étape de la révélation dépassée ou non encore intégrée, influenceront sur toute la théologie subséquente. (...)

Au Moyen-Âge, l'Eglise comme l'Etat ont tous deux donné au mari le droit légal d'infliger des châtiments corporels. Certaines lois spécifiaient les cas de mauvaise conduite pour lesquels les femmes pouvaient être sévèrement battues avec le fouet et le bâton et les cas où il convenait de n'administrer qu'une correction modérée. Et que cela se fasse dans la dignité, ajoutaient certains discours d'Eglise! (...)

Il aura fallu presque deux autres siècles pour que les femmes commencent à faire admettre à leur père et à leur époux « qu'elles étaient des « hommes » comme tout le monde: les mêmes droits devaient s'appliquer à leurs compagnons et à elles-mêmes, ils devaient partager ensemble les mêmes devoirs ». En fait, la première loi qui interdit d'utiliser la force envers l'épouse date d'à peine un siècle (1890).

Au Canada, ce n'est qu'en 1929 que la femme acquit le statut juridique de personne. Et ce

n'est qu'en 1940, au Québec, qu'elle obtint enfin le droit de vote. Les mouvements féministes y travaillèrent avec détermination des deux côtés de l'Atlantique.

Affaire privée?

Pourtant la loi ne fit pas disparaître la violence conjugale. L'Eglise comme l'Etat répugnaient à intervenir efficacement dans cette problématique, par crainte de violer de quelque façon ce qu'ils estimaient être la vie privée des couples et le caractère sacré du mariage.

En 1968, dans la loi fédérale sur le divorce, la cruauté physique et mentale devint un motif de divorce. Plus tard, l'Office de révision du Code civil introduisit le principe de l'égalité des conjoints; et enfin, la Charte des droits et libertés condamna toute discrimination fondée sur le sexe. Certaines restrictions d'hier font sourire... et pourtant, en dépit des lois et de l'évolution des mentalités, le machisme reste bien vivant. (...)

L'institution ecclésiale n'a pas été exempte de cette vision tronquée (...). Dans la mesure où elle perd de vue qu'homme et femme ont une « radicale parité » comme être humain, et « dans la mesure où elle ne regarde les femmes qu'à travers leur rôle propre et selon leur nature propre, elle invite les femmes à avoir une fausse image d'elles-mêmes... ».

Cela tend à exalter chez les femmes des qualités qui de-

vraient être celles de tous les humains: l'intuition, la sensibilité, la patience, la douceur, le sens de la compassion et une profonde capacité de compréhension et d'amour.

Aujourd'hui encore, des membres de l'Eglise ne véhiculent-ils pas souvent des messages qui accréditent les stéréotypes et minent la reconnaissance de la personne humaine dans sa globalité, lorsqu'ils présentent Marie uniquement ou principalement selon un modèle traditionnel de soumission et d'écoute? Ou lorsqu'ils se réfèrent à un concept de nature qui semble mettre de côté les avancées de la science moderne?

Pour le meilleur et pour le pire

(...) Un certain discours ecclésial, qui prône à tout prix le maintien de l'union conjugale « pour le meilleur et pour le pire », en incitant les femmes au pardon sans limite et souvent sans condition, à la réconciliation perpétuelle au nom d'une mystique fort difficile à atteindre, sacrifie les personnes pour maintenir le lien conjugal. Pourtant, le lien conjugal n'a plus aucun sens dans certains cas. Il ne signifie certes plus l'alliance du Christ et de son Eglise qui fonde la pérennité du mariage. Au nom de la vérité du signe sacramentel, beaucoup de chrétiennes et chrétiens nous ont demandé une réponse à ce sujet de la part de l'institution ecclésiale.

La dynamique du cycle de la violence et son inévitable escalade n'ont qu'un seul remède: briser radicalement ce cercle infer-

nal pour sauver la dignité des personnes aimées de Dieu. (...)

Dans l'Evangile, l'Eglise trouve l'audace et les principes éthiques qui la motivent à lutter contre la violence. Elle doit aujourd'hui devenir agente de changement par la prise de conscience de sa propre violence d'abord, par la prise de conscience de celle qui l'entoure ensuite. Ainsi, elle pourra dépister la violence qui se cache dans les moeurs, le langage, les gestes, les attitudes, les manipulations et les structures. Elle aura le courage de la dénoncer ouvertement devant la communauté civile et devant la communauté chrétienne. Son silence serait complicité. (...)

Quelle que soit la situation où nous nous trouvons, de quelque point d'observation que nous soyons, il est incontestable que la libération de la femme est un signe des temps. Si on dit libération, c'est que la femme était liée, opprimée. Et cette libération n'est pas réalisée partout, ni achevée là où elle est commencée. Elle est donc un enjeu chrétien, dans le sens de l'option fondamentale de Jésus Christ.

La libération de la femme est un défi et une responsabilité aussi bien pour les hommes que pour les femmes, pour la hiérarchie que pour le peuple de Dieu, pour le clergé que pour les laïques. Toutes et tous doivent être présence évangélique, associés pour la mission.

Quel traitement donne-t-on à l'information au Québec?

par MARC THIBAUT

M. Marc Thibault est le président du Conseil de presse du Québec. Le Conseil tiendra son assemblée annuelle lundi.

Le Conseil de presse existe d'abord et avant tout pour le public. C'est pourquoi il s'est imposé le devoir d'une assemblée publique annuelle pour lui faire rapport de ses activités.

Cette année, et à chaque assemblée annuelle qui suivra, le conseil veut profiter de ce rendez-vous avec le public pour dresser un bilan de la qualité de l'information.

Ce n'est pas que les médias eux-mêmes, ni les journalistes, ne s'en préoccupent pas. Mais la qualité de l'information dans une société démocratique est trop importante pour l'abandonner exclusivement à leurs bons soins. Le public qui la consomme, cette information, devrait aider une insti-

tution comme le conseil — qui est à son service — à jouer son rôle de chien de garde de la qualité et de la liberté de l'information.

Dans cette évaluation de la qualité de l'information, les questions à se poser concernent tout autant la presse écrite que la presse électronique. Les membres du conseil qui proviennent, à part égale, des entreprises de presse, des journalistes et du public ont procédé à un inventaire de ces questions dont la somme ne manque pas d'impressionner. Deux heures de délibération sur ces questions ne suffiront certes pas à en épuiser l'examen, mais elles contribueront assurément à étoffer le bilan qu'en dégagera le conseil sur l'état de l'information.

Peut-on, dans notre évaluation, faire abstraction de la concentration de la presse qui s'accroît partout, ici comme ailleurs, de la concurrence féroce que se livrent les médias, des impératifs de rentabilité qui les conditionnent, de l'hypersyndica-

lisation qui prévaut dans combien d'entreprises? Dans ce contexte, y a-t-il place, toujours et plus que jamais, pour un information de qualité?

Jusqu'à quel point les journalistes, autant que leur direction, y tiennent-ils à cette qualité de l'information et à son amélioration?

Le public lui-même, qui a droit de vie ou de mort sur les médias, est-il indifférent à la qualité de l'information qu'on lui offre, ou s'en préoccupe-t-il efficacement?

Parler d'une information de qualité, c'est parler d'une information qui essaie le plus possible d'être exacte, rigoureuse, complète, honnête, équitable. L'information en est-elle à peu près là ou doit-elle viser à plus et à mieux?

Pour répondre à cette question fondamentale, il faut nous en poser combien d'autres et surtout tenter d'y répondre.

Questions sur les médias

1 - La concentration des entre-

prises de presse est-elle un bien, un mal ou un pis-aller nécessaire?

2 - La presse électronique influence-t-elle la presse écrite pour le meilleur ou pour le pire?

3 - La concurrence des médias débouche-t-elle sur une standardisation de l'information ou plutôt sur sa diversité?

4 - La multiplication des journaux gratuits à large distribution s'est-elle effectuée à l'avantage ou au détriment d'une information de qualité?

5 - L'hypersyndicalisation des grandes entreprises de presse a-t-elle, à la longue, contribué à leur ennoblement?

Information et son traitement

1 - Le traitement de l'information a-t-il tendance à devenir de plus en plus superficiel? Les dossiers exigeants sont-ils plus ou moins laissés pour compte?

2 - « L'information-spectacle » mène-t-elle nécessairement au

sensationalisme et au racolage caractérisés par un manque de rigueur professionnelle et des solutions de facilité?

3 - L'information policière ou judiciaire privilégierait-elle indûment le fait divers et ses excès de jaunisme?

4 - La perspective historique dans le traitement de l'actualité est-elle adéquate?

5 - Accorde-t-on une importance suffisante dans les grands médias à l'information régionale?

6 - Notre information reflète-t-elle efficacement l'évolution ethnique et sociale de notre milieu?

7 - L'information internationale obtient-elle le traitement en continuité et en profondeur qu'elle exigerait?

8 - Assistes-t-on à un phénomène de commercialisation abusive de l'information? Les rapports entre la publicité et l'information en compromettent-ils la qualité? La stratégie de marketing des médias tire-t-elle vers le bas?

Je m'arrête ici dans cet énoncé de questions qui m'ont été proposées par les membres du conseil. Je pourrais en allonger la liste sans peine, j'en ai laissé tomber plusieurs et des plus importantes.

Nos invités, comme les participants à notre débat public, auront tout loisir d'y ajouter.

Je voudrais souligner, en terminant, que ce débat se veut d'abord et avant tout une occasion d'échanges entre gens de bonne volonté sur des questions qui leur tiennent à cœur. Le conseil n'organise pas ce colloque pour permettre de procéder à quelque règlement de compte que ce soit, avec qui que ce soit. Le conseil se donne plutôt comme objectif de devenir, grâce à cette initiative, un véritable carrefour où l'information serait soumise à une évaluation périodique stimulante, susceptible de développer notre sens critique et notre goût pour une information de qualité.

TOYOTA

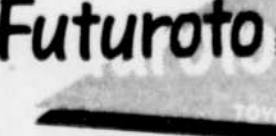
Jours d'aubaines argentées!

NON

N'ACHETEZ PAS VOTRE VÉHICULE AVANT D'AVOIR VU NOS PRIX!

La fiabilité TOYOTA au prix le plus bas!

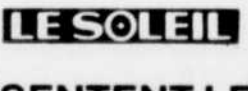
LA QUALITÉ TOYOTA


LUN. AU VEN: 9h à 11h
SAMEDI: 9h à 15h

279, rue St-Jacques St-Raymond

Bureau: 337-6745
Sans frais de Québec: 875-1878



VOUS PRÉSENTENT LES GRANDES GAGNANTES DE LA PROMOTION "UN BIJOU DE PLAISIR"



Madame Florence Huot de L'Ange-Gardien



Madame Gabrielle Paré de Les Saules



Madame Berthe Larochelle de Sainte-Foy



Madame Huguette Paré de Québec



Madame Rita Bernier de L'Anclenne-Lorette

Ces cinq personnes ont reçu chacune 2 000 \$ en bijoux, une gracieuseté de Doucet Bijoutiers, ainsi qu'un forfait de 500 \$ au Manoir Victoria. Le 3 novembre, la grande gagnante soupa en compagnie de Soeur Angèle et André Paillé au Manoir Victoria et elle recevait 500 \$ de Doucet Bijoutiers.



De gauche à droite, debout: Guy Dagenais de Doucet Bijoutiers; Céline Portier, conseillère en promotion au Soleil; Gilles Tremblay, du Manoir Victoria; Marie Tremblay, directrice de la promotion à CHRC; Madame Ancill, du Manoir Victoria; Jocelyn Tremblay, du Manoir Victoria; Jean-Louis Joannette, du Manoir Victoria; Marie-Claude Pelletier, du Manoir Victoria. De gauche à droite, assis: Francine Vachon, accompagnatrice de la gagnante; Johanne Vachon, de Saint-Georges de Beauve, la gagnante; Soeur Angèle et André Paillé.

**AMEUBLEMENTS
TANGUAY**
LÉVIS - BEAUPORT - LES SAULES
NOTRE MAGASIN À
CARREFOUR LES SAULES
S'AGRANDIT

LA GRANDE PLACE

VENTE

RÉNOUVELLEMENT

DANS NOS 3 MAGASINS

pour 2 semaines

PRIX RÉDUITS sur toute la marchandise

3 DERNIERS JOURS

Courez la chance
DE GAGNER

une superbe HONDA ACCORD LX 4 portes!

Règlements disponibles
en magasin



collaboration
HONDA
SELECT
Le groupe

MICRO-ONDES
700 WATTS

- Fm 892
- Porte de cuisson en verre amovible
- 0.8 pi cu
- Commande électronique complète
- 10 niveaux de puissance
- Décongélation automatique
- Minuterie de réchauffage
- Affichage numérique
- Illustration peut différer

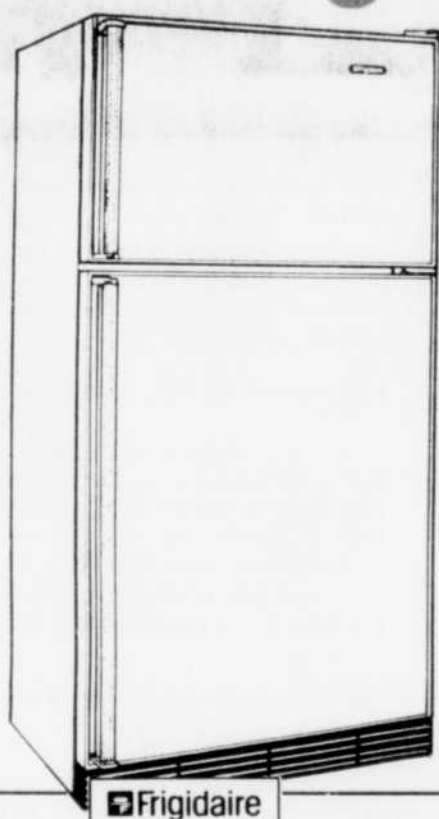


**SUPER
SPÉCIAL**

249⁹⁵\$

GARANTIE DE 10 ANS MAGNÉTRON

Frigidaire



ENSEMBLE

**RÉFRIGÉRATEUR
17 pi³**

- Sans givre
- Portes en acier texturé
- Entièrement automatique
- Sur roulettes
- Offert en blanc

**CUISINIÈRE 30 po
DE LUXE**

- Nettoyage facile
- Lampe témoin des éléments de surface
- Horloge électronique
- Dossieret en verre amovible
- Porte de four en verre noir
- Sur roulettes

1 399⁹⁵\$

RABAIS INCLUS
L'ENSEMBLE

**ÉCONOMISEZ
300\$**

sur cet ensemble
cuisinière et réfrigérateur



GARANTIE
DE 10 ANS
COMPRESSEUR

GENERAL ELECTRIC

LAVEUSE VW534

- 7 programmes
- 5 combinaisons de température de lavage et rinçage
- 3 vitesses de lavage et essorage
- Sélecteur de niveau d'eau à réglage continu

SÉCHEUSE VD534

- 5 programmes
- Cycles automatiques et cycles minutés
- Choix de températures

SUPER SPÉCIAL

899⁹⁵\$



GENERAL ELECTRIC

LAVE-VAISSELLE

- 2 boutons-poussoirs
- 6 cycles de lavage
- Lavage à 3 niveaux
- Distributeur de détergent à deux godets
- Distributeur de produit de rinçage
- Broyeur d'aliments mous
- Panneau interchangeable blanc et amande

399⁹⁵\$



LÉVIS
Place Tanguay
833-4511

BEAUPORT
535, boul. Sainte-Anne
667-6282

**AMEUBLEMENTS
TANGUAY**

**CARREFOUR
LES SAULES**
5150, boul. l'Ormière
871-4411

**ADMINISTRATION
ET SERVICE**
872-2242